
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ, ÉGALITÉ
FRATERNITÉ

CENT VINGT-QUATRIÈME ANNÉE
N° 6368
LUNDI 22 JUIN 2020

PARAISANT
TOUS LES LUNDIS

SOMMAIRE

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA VILLE DE LYON

LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

Décisions :

- Auditorium-Orchestre national de Lyon - Location du salon Ravel...
..... **Page 1306**
- Centre d'histoire de la résistance et de la déportation - Ventes de
livres à la Boutique..... **Page 1306**
- Musée d'art contemporain - Dons **Page 1307**

- Musée des beaux-arts - Don **Page 1308**

Arrêtés municipaux :

- Réglementation provisoire du stationnement des véhicules et de la
circulation des véhicules et des piétons **Page 1308**
- Délégation générale aux ressources humaines :
- Arrêtés individuels **Page 1365**

INFORMATIONS ET AVIS DIVERS

- Droit des sols : déclarations préalables, permis de construire, per-
mis de démolir, permis d'aménager, lotissements, changements

d'usage **Page 1367**

LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

Auditorium-Orchestre national de Lyon - Location du salon Ravel (Délégation générale à la culture - Direction des affaires culturelles)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2018/4192 du Conseil municipal du 5 novembre 2018, envoyée en Préfecture le 5 novembre 2018, donnant au titre de l'article L 2122-22-5° du code général des collectivités territoriales, délégation au Maire pour décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

Considérant que la délibération susvisée « accepte que les décisions à prendre puissent être signées dans tous les cas par M. le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions » ;

Vu la délibération n° 2013/5421 du Conseil municipal du 13 mai 2013 approuvant les tarifs de mise à disposition d'espaces à l'Auditorium-Orchestre national de Lyon ;

Considérant que la Ville de Lyon est propriétaire d'un tènement immobilier, appelé Auditorium-Orchestre national de Lyon, situé 84 rue de Bonnel référencé comme ensemble immobilier n° 36200 ;

Considérant la demande de « l'Institut Lumière », 25 rue du Premier Film, 69008 Lyon représenté par son Directeur général, M. Thierry Frémaux, d'organiser une projection le lundi 20 janvier 2020 ;

Vu l'arrêté du Maire de Lyon 2019/30102 en date du 5 février 2019 déléguant à M. Loïc Graber les compétences en matière culturelle ;

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la mise à disposition ponctuelle au profit de « l'Institut Lumière », lundi 20 janvier 2020, des locaux susdésignés, moyennant une redevance de, 6092.00 €HT, six mille quatre vingt douze euros hors taxes (TVA 20 %).

Art. 2. - M. le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du Tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa notification.

Fait à Lyon, le 5 avril 2020

*Pour le Maire de Lyon,
L'Adjoint Délégué,
Loïc GRABER*

Centre d'histoire de la résistance et de la déportation - Ventes de livres à la Boutique (Délégation générale à la culture - Direction des affaires culturelles)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2018/4192 du Conseil municipal du 5 novembre 2018, envoyée en Préfecture le 5 novembre 2018, donnant au titre de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, délégation au Maire pour fixer les tarifs unitaires des produits dérivés des activités des établissements culturels ;

Considérant que la délibération susvisée accepte que les décisions à prendre puissent être signées dans tous les cas par M. le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions ;

Vu la demande du Centre d'histoire de la résistance et de la déportation relative à la vente des ouvrages listés ci-après ;

Considérant qu'il convient de fixer les modalités de vente desdits ouvrages ;

Vu l'arrêté du Maire de Lyon 2019/30102 en date du 5 février 2019 déléguant à M. Loïc Graber les compétences en matière culturelle ;

Décide :

Article Premier. - d'autoriser Mme la Directrice à mettre en vente les ouvrages suivants :

Titre de l'ouvrage ou intitulé de l'article	Nombre mis en vente	prix de vente TTC unitaire
Résistances juives	4	25,00 €
Survie des Juifs en Europe (Persécutés, sauveteurs, Justes...)	6	24,00 €
Prendre le maquis	6	24,90 €
La colonie des enfants d'Izieu	6	20,00 €
Demeure l'absent	15	14,00 €
si tu parles Marianne	10	15,00 €
Jeu 7 familles « Femmes en résistance »	30	12,00 €

Art. 2. - M. le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du Tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa publication.

Fait à Lyon, le 5 avril 2020

*Pour le Maire de Lyon,
L'Adjoint Délégué,
Loïc GRABER*

Musée d'art contemporain - Don de M. et Mme Mazuyer d'une œuvre de Robert Combas (Délégation générale à la culture - Direction des affaires culturelles)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2018/4192 du Conseil municipal du 5 novembre 2018, envoyée en Préfecture le 5 novembre 2018, donnant au titre de l'article L 2122-22 - 9° du code général des collectivités territoriales, délégation au Maire pour décider d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

Considérant que la délibération susvisée accepte que les décisions à prendre puissent être signées dans tous les cas par M. le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions ;

Vu la proposition de don gracieux d'une œuvre de Robert Combas faite à Ville de Lyon – Musée d'art contemporain par M. et Mme Mazuyer ;

Vu l'arrêté du Maire de Lyon 2019/30102 en date du 5 février 2019 déléguant à M. Richard Brumm, l'Adjoint délégué aux finances et à la commande publique, les compétences en matière d'acceptation des dons et legs à la Ville ;

Décide

Article Premier. - d'accepter le don à titre gracieux de M. et Mme Mazuyer de l'œuvre de Robert Combas intitulée :

- Anja aux tresses de mains, 1986 (peinture),

grevé ni de conditions ni de charges pour la Ville de Lyon, d'une valeur estimative de 200 000 € (deux cent mille euros).

Art. 2. - M. le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du Tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa notification.

Fait à Lyon, le 10 avril 2020

Pour le Maire de Lyon,
L'Adjoint Délégué,
Richard BRUMM

Musée d'art contemporain - Don du Cercle 21 d'une œuvre de Maxwell Alexandre (Délégation générale à la culture - Direction des affaires culturelles)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2018/4192 du Conseil municipal du 5 novembre 2018, envoyée en Préfecture le 5 novembre 2018, donnant au titre de l'article L 2122-22 - 9° du code général des collectivités territoriales, délégation au Maire pour décider d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

Considérant que la délibération susvisée accepte que les décisions à prendre puissent être signées dans tous les cas par M. le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions ;

Vu la proposition de don gracieux d'une œuvre de Maxwell Alexandre, faite à Ville de Lyon – Musée d'art contemporain par la Fondation Cercle 21, abritée par la Fondation Bullukian sise 26 place Bellecour 69002 Lyon ;

Vu l'arrêté du Maire de Lyon 2019/30102 en date du 5 février 2019 déléguant à M. Richard Brumm, l'Adjoint délégué aux finances et à la commande publique, les compétences en matière d'acceptation des dons et legs à la Ville ;

Décide :

Article Premier. - D'accepter le don à titre gracieux du cercle 21 de l'œuvre de Maxwell Alexandre, intitulée :

- Novo Poder/ da série Pardo é Papel, 2019 (Peinture),

grevé ni de conditions ni de charges pour la Ville de Lyon, d'une valeur estimative de 30 000 euros (soit 27 005 euros).

Art. 2. - M. le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du Tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa notification.

Fait à Lyon, le 10 avril 2020

Pour le Maire de Lyon,
L'Adjoint Délégué,
Richard BRUMM

Musée d'art contemporain - Don d'œuvres de Bernar Venet (Délégation générale à la culture - Direction des affaires culturelles)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2018/4192 du Conseil municipal du 5 novembre 2018, envoyée en Préfecture le 5 novembre 2018, donnant au titre de l'article L 2122-22 - 9° du code général des collectivités territoriales, délégation au Maire pour décider d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

Considérant que la délibération susvisée accepte que les décisions à prendre puissent être signées dans tous les cas par M. le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions ;

Vu la proposition de don gracieux faite à la Ville de Lyon – Musée d'art contemporain de M. Bernar Venet ;

Vu l'arrêté du Maire de Lyon 2019/30102 en date du 5 février 2019 déléguant à M. Richard Brumm, l'Adjoint délégué aux Finances et à la Commande publique, les compétences en matière d'acceptation des dons et legs à la Ville ;

Décide :

Article Premier. - D'accepter le don à titre gracieux de cinq œuvres de Bernar Venet :

- Divan / couch, 2018 ; Valeur estimative 30 000 €,

- Table basse / Coffee table, 2018 ; valeur estimative 15 000 €,

- Espace miroir noir, 1963/2018 ; valeur estimative 7 800 €,

- GRIB 4, 2012 ; valeur estimative 220 000 €,

grevé ni de conditions ni de charges pour la Ville de Lyon.

Art. 2. - M. le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée. Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du Tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa notification. Fait à Lyon, le 10 avril 2020s

Pour le Maire de Lyon,
L'Adjoint Délégué,
Richard BRUMM

Musée des beaux-arts - Don de M. Bernard Bachelier 2020 (Délégation générale à la culture - Direction des affaires culturelles)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2018/4192 du Conseil municipal du 5 novembre 2018, envoyée en Préfecture le 5 novembre 2018, donnant au titre de l'article L 2122-22 -9° du code général des collectivités territoriales, délégation au Maire pour décider d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

Considérant que la délibération susvisée accepte que les décisions à prendre puissent être signées dans tous les cas par M. le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions ;

Vu le don gracieux fait au musée des Beaux-arts de la Ville de Lyon en date du 4 novembre 2019 par M. Bernard Bachelier ;

Vu l'arrêté du Maire de Lyon n° 2019/30102 en date du 5 février 2019 déléguant à M. Richard Brumm, Adjoint délégué aux finances et à la commande publique les compétences en matière d'acceptation des dons et legs à La Ville ;

Décide :

Article Premier. - D'accepter le don à titre gracieux d'un ensemble de 56 céramiques contemporaines (annexe jointe) grevé ni de conditions ni de charges pour la Ville de Lyon, d'une valeur estimative totale de 28 545 euros (vingt huit mille cinq cent quarante cinq euros).

Art. 2. - M. le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa notification.

Fait à Lyon, le 10 avril 2020

Pour le Maire de Lyon,
L'Adjoint Délégué,
Richard BRUMM

Réglementation provisoire du stationnement des véhicules et de la circulation des véhicules et des piétons (Direction de la régulation urbaine - Service Occupation temporaire de l'espace public)

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5082	Association Foyer Notre Dame des sans abri	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Sergent Blandan	côté pair, sur 20 m au droit du n° 8	Les jeudi 25 juin 2020 et vendredi 26 juin 2020, de 8h à 17h
5083	Entreprise Slpib	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une roulotte de chantier et wc chimique	l'accès et le stationnement seront autorisés	Rue Moncey	sur 5 m, au droit du n° 85	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au mercredi 15 juillet 2020
5084	Entreprise Bml	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Général Girodon	des deux côtés de la chaussée, entre le n° 2 et la Grande rue de Saint Rambert	Le jeudi 11 juin 2020, de 7h à 14h
5085	Monsieur Lacombe Christophe	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Marie-Madeleine Fourcade	côté pair, sur 10 m au droit du n° 18	Le vendredi 12 juin 2020
5086	Entreprise Bep	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux selon le permis de stationnement 2127/20	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Marietton	côté pair, sur 6 m au droit du n° 42	A partir du vendredi 12 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5087	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue Saint Antoine	trottoir pair, entre le n° 36 bis et la rue Etienne Richerand	Le mercredi 17 juin 2020
				Rue Etienne Richerand	trottoir impair, entre le n° 17 et la rue Saint Antoine	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Saint Antoine	entre le n° 36 bis et la rue Etienne Richerand	
				Rue Etienne Richerand	entre le n° 17 et la rue Saint Antoine	
		le stationnement des véhicules sera interdit gênant		Rue Etienne Richerand	des deux côtés, entre le n° 17 et la rue Saint Antoine	
				Rue Saint Antoine	des deux côtés, entre le n° 36 bis et la rue Etienne Richerand	
5088	Entreprise Martin G	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place des Pavillons	côté pair, sur 12 m au droit du n° 14	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au mercredi 15 juillet 2020
5089	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie dans le cadre de la ZAC des Girondins	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Félix Brun	sens Sud/Nord, entre la rue Georges Sand et la rue Pré Gaudry	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au vendredi 10 juillet 2020
				Rue Pré Gaudry	sens Est/Ouest, entre la rue des Balançoires et le boulevard Yves Farge	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Félix Brun	entre la rue Pré Gaudry et la rue Crépet	
				Rue Pré Gaudry	entre le boulevard Yves Farge et la rue des Balançoires	
		le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		Rue Félix Brun	côté impair, entre la rue Pré Gaudry et la rue Crépet	
		le tourne à droite sera interdit		Rue des Balançoires	au débouché sur la rue Pré Gaudry	
5090	Entreprise Spie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de remplacement de mâts d'éclairage public pour le compte de la Ville de Lyon	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Impasse Colonel Lamy	des deux côtés de la chaussée, entre le n° 54 et le n° 58 des deux côtés de la chaussée, entre le n° 38 et le n° 46	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au vendredi 19 juin 2020, de 7h30 à 17h
5091	Entreprise Titania	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise	Rue de la Corderie	trottoir Nord, face n° 3	Le vendredi 19 juin 2020, de 7h à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 20 m face n° 3	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5092	Entreprise Carrion Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'eau	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Saint Antoine	entre la rue Etienne Richerand et la rue Ternois	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au mercredi 17 juin 2020, de 9h à 17h Le mardi 23 juin 2020, de 9h à 16h
5093	Ville de Lyon - Direction de l'économie, du commerce et de l'artisanat	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un marché de produits manufacturés sur trottoir	le stationnement des véhicules sera interdit gênant tous les samedis le stationnement pour les véhicules de permissionnaires du marché de produits manufacturés sera autorisé	Rue Professeur Beauvisage	côté impair, entre le boulevard des Etats Unis et le n° 159	A partir du samedi 20 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020, de 5h à 14h
5094	Métropole de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'eau	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Carnot	des deux côtés, entre le n° 2 et la rue Henri IV	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au mercredi 17 juin 2020
5095	Etablissement Maison Loupiotte	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Claire	sur 12,65 m au droit du n° 34	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au samedi 31 octobre 2020
5096	Entreprise Cholton	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'assainissement	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite la circulation des véhicules sera interdite la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Saint Jean de Dieu	entre la rue Pierre Gilles de Gennes et la rue Professeur Jean Bernard sens Nord/Sud, entre la rue Pierre Gilles de Gennes et la rue Professeur Jean Bernard entre la rue Pierre Gilles de Gennes et la rue Professeur Jean Bernard des deux côtés de la chaussée, sur 20 m de part et d'autre du n° 56	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au samedi 4 juillet 2020
5097	Entreprise Smpr Sas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de vitres	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur trottoir	Avenue Lacassagne Rue Maurice Flandin	côté pair, sur 50 m au droit du n° 2 côté pair, sur 60 m au Sud de l'avenue Lacassagne	Les vendredi 19 juin 2020 et samedi 20 juin 2020, de 7h à 13h
5098	Entreprise Axians	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de fibre optique pour le compte de Bouygues	le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue André Bollier	des deux côtés de la chaussée, sur 15 m à l'Ouest de l'avenue Jean Jaurès	A partir du mardi 23 juin 2020 jusqu'au mardi 30 juin 2020, de 8h à 18h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5099	Entreprise Albertazzi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de l'entreprise Eau du Grand Lyon	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Antoine Charial	entre la rue Saint Eusèbe et la rue de l'Espérance	A partir du mardi 16 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera autorisée	Rue Saint Eusèbe	sens Sud/ Nord, entre la rue Antoine Charial et la rue Sainte-Anne de Baraban	A partir du mardi 16 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue Antoine Charial	entre la rue Saint-Eusèbe et la rue de l'Espérance	
				Rue Saint Eusèbe	sens Nord/Sud, entre la rue Sainte-Anne de Baraban et la rue Antoine Charial	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Antoine Charial	côté pair, entre la rue Saint-Eusèbe et la rue de l'Espérance	A partir du mardi 16 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020
			les véhicules circulant dans le sens Est/Ouest devront marquer l'arrêt de sécurité "STOP" obligatoire		au débouché sur la rue Saint Eusèbe	A partir du mardi 16 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020, de 9h à 16h
les véhicules circulant dans le sens Sud/Nord devront marquer l'arrêt de sécurité "STOP" obligatoire	Rue Saint Eusèbe	au débouché sur la rue Sainte-Anne de Baraban				
5100	Entreprise Loxam Acces	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions sur le bâtiment RTE à l'aide d'une nacelle élévatrice	la circulation des piétons s'effectuera sur l'emplacement des places de stationnement libérées	Rue Crépet	trottoir Nord, sur 20 m au droit du n° 1	Le mercredi 24 juin 2020, de 7h30 à 18h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18		au droit du n° 1	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, sur 20 m au droit du n° 1	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5101	Entreprise Slpib	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Vaubecour	sur 10 m, au droit du n° 34 bis	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au mercredi 15 juillet 2020

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5102	Entreprise Tisséo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Bouygues Télécoms à l'aide d'une nacelle élévatrice	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise et sera interdite sous le bras de levage	Rue des Deux Places	trottoir Sud, au droit du n° 5	Le mercredi 24 juin 2020, de 7h30 à 12h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		au droit du n° 5	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 15 m au droit du n° 5	
5103	Entreprise Eurovia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement mode doux	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue d'Algérie	sur 20 m au droit du n° 9, lors des phases de présence et d'activité de l'entreprise	A partir du jeudi 11 juin 2020 jusqu'au vendredi 19 juin 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 20 m au droit du n° 9	
5104	Entreprise Gantelet Galaberthier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de réparations de l'estacade en bois au droit de la piscine du Rhône	l'accès du bas port du Rhône sera autorisé pour un camion d'intervention de l'entreprise Gantelet - Galaberthier	Quai Claude Bernard	côté Ouest, face n° 18	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020, de 7h30 à 17h
			le stationnement sera autorisé pour un véhicule d'intervention sur la promenade du Rhône	Berge Karen Blixen	sous l'ouvrage d'art du pont de l'Université	
5105	Entreprise Chazal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage pour le compte de la Métropole de Lyon	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise	Rue Montvert	trottoir Nord et Sud, entre le n° 1 et le n° 9	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier		entre le n° 1 et le n° 9	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 1 et le n° 9	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
5106	Entreprise Chazal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage pour le compte de la Métropole de Lyon	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise	Boulevard des Tchecoslovaques	trottoir Ouest et Est, portion comprise entre l'avenue Berthelot et la rue Claude Veyron	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier		portion comprise entre l'avenue Berthelot et la rue Claude Veyron	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h à l'avancement du chantier			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, portion comprise entre l'avenue Berthelot et la rue Claude Veyron	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5107	Entreprise Chazal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage pour le compte de la Métropole de Lyon	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue de l'Université	au droit du n° 37	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020, de 7h à 17h
				Rue Sébastien Gryphe	au droit du n° 94	
				Place du Prado		
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue de l'Université	au droit du n° 37	
				Place du Prado		
				Rue Sébastien Gryphe	au droit du n° 94	
	le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue de l'Université	côté pair, sur 30 m face n° 37			
		Rue Sébastien Gryphe	des deux côtés de la chaussée, sur 30 m au droit du n° 94			
		Place du Prado	des deux côtés de la chaussée			
5108	Entreprise Eurovia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement mode doux	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Cours Général Giraud	sur 20 m dans la contre-allée située en face du n°41, lors des phases de présence et d'activité de l'entreprise	A partir du jeudi 11 juin 2020 jusqu'au vendredi 19 juin 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 20 m dans la contre-allée située en face du n° 41	
5109	Entreprise Géotec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de sondages	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Vendôme	côté Est, sur 30 m au Nord de la rue Mazenod	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au vendredi 3 juillet 2020
5110	Entreprise Comte	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant sur les emplacements 2 roues	Rue de la Poulallerie	sur 10 m, au droit du n° 8 (emplacements 2 roues)	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au mercredi 15 juillet 2020
5111	Entreprise Delecluz	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Président Edouard Herriot	sur 10 m, au droit du n° 58	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au dimanche 28 juin 2020
5112	Entreprise Eurovia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement mode doux	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Chavanne	sur 20 m en face du n° 2, lors des phases de présence et d'activité de l'entreprise	A partir du jeudi 11 juin 2020 jusqu'au vendredi 19 juin 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 20 m en face du n° 2	
5113	Entreprise Colas Rhône Alpes Auvergne	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Avenue Félix Faure	entre le n° 200 et le n° 180	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au vendredi 3 juillet 2020
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sur 20 m, au droit du n° 185	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, entre le n° 190 et le n° 200	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 20 m, au droit du n° 188	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5114	Entreprise Eurovia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement mode doux	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Longue	sur 20 m en face du n°1, lors des phases de présence et d'activité de l'entreprise	A partir du jeudi 11 juin 2020 jusqu'au vendredi 19 juin 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 20 m en face du n° 1	
5115	Entreprise Eurovia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement mode doux	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Maisiat	sur 20 m en face du n° 1, lors des phases de présence et d'activité de l'entreprise	A partir du jeudi 11 juin 2020 jusqu'au vendredi 19 juin 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 20 m en face du n° 1	
5116	Entreprise Eurovia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement mode doux	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Imbert Colomès	sur 20 m au droit du n° 2, lors des phases de présence et d'activité de l'entreprise	A partir du jeudi 11 juin 2020 jusqu'au vendredi 19 juin 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 20 m au droit du n° 2	
5117	Entreprise Eurovia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement mode doux	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue des Tables Claudiennes	sur 20 m au droit "du jardin des plantes", lors des phases de présence et d'activité de l'entreprise	A partir du jeudi 11 juin 2020 jusqu'au vendredi 19 juin 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 20 m au droit "du jardin des plantes"	
5118	Association La Croix Rouge Française	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre pour les besoins des opérations actuelles de la Cellule arrière départementale du Rhône de la Croix-Rouge Française	la circulation des véhicules autorisés sera interrompue sur le site propre	Avenue Général Frère	côté Nord, sens Est / Ouest, sur le site propre au droit de la place du 11 Novembre 1918, sur 50 mètres à l'Ouest de la voie reliant l'avenue Général Frère et l'avenue Jean Mermoz	A partir du jeudi 11 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020
			le stationnement des véhicules de la Croix-Rouge Française sera autorisé			
5119	Entreprise Dascotte	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Cuvier	sur 15 m, au droit de l'immeuble situé au n°5	Le vendredi 12 juin 2020, de 7h à 19h
5120	Entreprise Carrion Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de trottoir	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Boulevard des Brotteaux	entre la rue Fournet et le cours Lafayette	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au vendredi 19 juin 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		contre-allée pair (Ouest) en face des n° 58 à 72	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5121	Entreprise Wannitube et Carrion Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau de chauffage urbain	des ponts lourds seront positionnés sur les fouilles en dehors des heures de présence des entreprises, afin de préserver la circulation des véhicules et des piétons	Avenue Verguin	au carrefour avec le boulevard des Belges	Le lundi 15 juin 2020, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		dans les deux sens de circulation, au carrefour avec le boulevard des Belges	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
5122	Entreprise Coiro Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules sera interdite	Rue des Charmettes	entre la rue de la Viabert et la commune de Villeurbanne	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au vendredi 3 juillet 2020, de 8h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des 2 côtés entre la commune de Villeurbanne et la rue de la Viabert	
5123	Entreprise Suez Rv Osis Sud Est	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de cuve fioul	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Pierre Corneille	sur 20 m au droit de l'immeuble situé au n°9	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au mardi 16 juin 2020
5124	Entreprise Eurovia Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de remise en état du domaine public	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Boulevard des Canuts	sur 50 m de part et d'autre de la voie d'accès au parking de la "salle de la Ficelle" n° 75	A partir du mardi 16 juin 2020 jusqu'au vendredi 19 juin 2020, de 8h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		côté pair (Est) sur 30 m de part et d'autre de la voie d'accès au parking de la "salle de la Ficelle" (n° 75)	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		piste cyclable Est, au droit de l'immeuble en construction situé en face du n° 75	A partir du mardi 16 juin 2020 jusqu'au vendredi 19 juin 2020
			les cyclistes auront l'obligation de mettre pied à terre et circuler à pied le long du chantier			
5125	Entreprise Eurovia Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de remise en état de domaine public	la circulation des véhicules s'effectuera dans le sens "Ouest-Est"	Rue Dumont		A partir du mardi 16 juin 2020 jusqu'au jeudi 18 juin 2020, de 8h à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue de Cuire	entre la rue Dumont et la rue Pelletier	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Dumont	des deux côtés de la chaussée entre la rue Dumont et la rue Pelletier	
					côté Nord, sur 10 m à l'Est de la rue de Cuire	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5126	Entreprise Affacom	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance d'un réseau de télécoms	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	Rue de l'Annonciade	sur 20 m au droit du n° 13	Le lundi 15 juin 2020, de 8h30 à 16h
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé		sur la chaussée sur 20 m au droit du n° 13	
5127	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance du réseau d'assainissement	la circulation s'effectuera sur la seule voie réservée aux bus	Quai Saint Vincent	au droit du n°19	Le lundi 15 juin 2020, de 7h à 16h30
			la mise en place d'une emprise de chantier sera autorisée		sur la chaussée située au droit du n°19	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au droit du n°19	
5128	Entreprise Optima	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une opération de lavage avec une grue automotrice de 70 tonnes	la circulation des piétons sera interdite	Rue de la Quarantaine	sur le trottoir situé en face du n° 25	Le lundi 15 juin 2020, de 7h à 19h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Saint Georges et le n° 25	
			la circulation des véhicules sera interdite			
			la mise en place d'une grue automotrice sera autorisée		au droit du n°25	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée entre le n° 25 et le n° 41 quai Fulchiron	
			les véhicules circulant à contre-sens auront obligation de marquer l'arrêt de sécurité "STOP"		au débouché sur la rue Saint Georges	
5129	Entreprise Rampa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'eau	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Ravat	sur 40 m, au droit du n° 46	A partir du jeudi 11 juin 2020 jusqu'au vendredi 19 juin 2020
5130	Entreprise Leny	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Sainte Hélène	côté pair, sur 20 m en face du n° 27	A partir du jeudi 11 juin 2020 jusqu'au dimanche 5 juillet 2020
5131	Entreprise Deluermoz	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance d'un ouvrage d'art	la circulation des véhicules sera réduite à une voie	Pont Bonaparte	sens "Est / Ouest"	Les jeudi 18 juin 2020 et vendredi 19 juin 2020
			la mise en place d'une emprise sera autorisée		sur la voie "Nord", sens "Est-Ouest"	
5132	Entreprise Démolition Brique	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Sainte Marie des Terreaux	sur 4 m sur la zone de desserte située au Nord de la place des Terreaux	Le lundi 15 juin 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5133	Entreprise Hera	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue René Leynaud	sur la zone de desserte située au droit du n° 32	Le lundi 15 juin 2020, de 7h à 17h
5134	Entreprises Eurovia/ Eij/ Coiro/ De Filip-pis/ Maia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Jean de Tournes	sur 20 m, au droit du n° 12	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au jeudi 30 juillet 2020
5135	Entreprise Creb	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la mise en place d'une emprise de chantier sera autorisée le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Royale	au droit du n° 20	A partir du lundi 6 juillet 2020 jusqu'au mardi 7 juillet 2020
5136	Entreprise Henri Germain	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la mise en place d'une emprise de chantier sera autorisée le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Montée des Carmélites	sur 5 m au droit du n° 30	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au mercredi 15 juillet 2020
5137	Entreprise Couleurs Avenir	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité	la circulation dans les deux sens de circulation des véhicules motorisés, des cycles et des engins de déplacement personnel sera interdite la circulation des piétons sera interdite la mise en place d'un périmètre de sécurité sera autorisée	Rue Sainte Catherine	entre la rue Sainte Marie des Terreaux et la rue Romarin côté pair entre le n°20 et la rue Romarin sur la chaussée entre le n°20 et la rue Romarin	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au jeudi 18 juin 2020, de 8h à 17h
5138	Entreprise Ferraris	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Félix Faure	sur 10 m, au droit du n° 138	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au dimanche 28 juin 2020
5139	Entreprise Rampa Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Métropole de Lyon (Service hydrants)	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Childebert Rue Bichat	côté pair, sur 20 m au droit du n° 2	A partir du vendredi 19 juin 2020 jusqu'au lundi 29 juin 2020, de 7h à 17h
5140	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'eau potable en urgence	la circulation des piétons s'effectuera sur un trottoir réduit l'accès, la circulation et le stationnement du véhicule du demandeur seront autorisés le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Boulevard de la Croix Rousse	sur le trottoir situé entre la rue des Chartreux et le n° 38 des deux côtés du trottoir situé entre la rue des Chartreux et le n° 38	A partir du lundi 15 juin 2020, 7h, jusqu'au mardi 16 juin 2020, 17h
5141	Entreprise Jeb Agencement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Richard Vitton	sur 20 m, au droit du n° 65	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au mardi 21 juillet 2020

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5142	Entreprise Acrobat	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité	la circulation des piétons sera interdite	Rue Jean Baptiste Say	au droit de la façade du n° 9, les piétons auront obligation de circuler sur le trottoir opposé	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au mardi 16 juin 2020
			la mise en place d'un périmètre de sécurité sera autorisée		au droit de la façade du n° 9, trottoir compris	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au droit de la façade du n° 9	
5143	Entreprise Géotec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité dans le cadre de travaux pour le compte du Sytral	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Soeur Bouvier	entre l'accès au n° 2 et l'entrée charretière de la résidence "André Allix"	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au vendredi 3 juillet 2020
			la mise en place d'un périmètre de sécurité par le demandeur sera autorisée		sur des emplacements de stationnement situés entre l'accès au n° 2 et l'entrée charretière de la résidence "André Allix"	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5144	Entreprise Géotec France	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité dans le cadre de travaux pour le compte du Sytral	la circulation des piétons sera interdite	Rue Tramassac	sur le trottoir situé en face des n° 1 à 7	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au vendredi 3 juillet 2020
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		au droit des n° 1 à 7	
			la mise en place d'un périmètre de sécurité par le demandeur sera autorisée		en face des façades des n° 1 à 7, sur 4 emplacements	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5145	Entreprise Guintoli	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Richard Vitton	des deux côtés, entre le boulevard Pinel et la place Kimmerling	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au jeudi 25 juin 2020, de 7h à 17h
5146	Entreprise La Cocotte à papiers	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Henri Germain	sur 15 m, au droit du n° 44	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020
5147	Entreprise Ikken	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Tête d'Or	sur 15 m, au droit du n° 132	Le mardi 23 juin 2020, de 13h à 18h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5148	Entreprise Colas Raa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera interdite	Rue de Brest	entre la rue de la Fromagerie et la rue de la Poulallerie	A partir du lundi 6 juillet 2020 jusqu'au vendredi 10 juillet 2020, de 9h à 16h30
				Rue de la Fromagerie		
			la circulation sera autorisée	Rue de Brest	sens Sud / Nord entre la rue Dubois et la rue de la Poulallerie	
				Rue de la Fromagerie	sens Ouest / Est	
		le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Paul Chenavard	entre la rue Longue et la place Saint Nizier	Le lundi 6 juillet 2020	
			Rue de Brest	entre la place Saint-Nizier et la rue Dubois		
5149	Entreprise Jean Lefebvre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de chaussée	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Avenue Leclerc	sur le carrefour avec le pont Gallieni - quai Claude Bernard - avenue Berthelot	A partir du jeudi 11 juin 2020 jusqu'au vendredi 12 juin 2020, de 7h30 à 17h30
					sur le carrefour avec la rue Raoul Servant	
			la circulation des véhicules sera autorisée en alternance à double sens		chaussée Est, entre la rue Victor Lagrange et l'avenue Berthelot	
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Victor Lagrange et l'avenue Berthelot	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		chaussée Est et chaussée Ouest, entre la rue Victor Lagrange et l'avenue Berthelot	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		chaussée Ouest, côté Ouest, entre le pont Gallieni et la rue Gustave Nadaud	
5150	Etablissement Qu'Importe la saison	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Docteur Long	sur 5 m, au droit du n° 94	A partir du vendredi 12 juin 2020 jusqu'au samedi 31 octobre 2020
5151	Entreprises Eurovia - Ejl - Coiro - Defilippis - Maia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue de la République	entre la place Le Viste et la place des Cordeliers	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au jeudi 30 juillet 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5152	Entreprise Egm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage à l'aide d'une grue automotrice	la circulation des cycles sera interdite sur la bande cyclable à contresens	Rue Bonnard	sur 40 m, entre le n° 20 et n° 4	Les lundi 15 juin 2020 et jeudi 18 juin 2020
			la circulation des piétons sera interdite		trottoir pair, entre le n° 20 et n° 24	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre le n° 20 et n° 24	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, entre le n° 20 et n° 24	
5153	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de RTE	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Avenue Lacassagne	entre le boulevard Pinel et le cours Eugénie	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au vendredi 3 juillet 2020
			la circulation des véhicules sera interdite sens Est/Ouest	Rue Trarieux	côté Sud, entre l'avenue Lacassagne et l'arrêt de bus	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au droit de l'avenue Lacassagne	
			les véhicules auront l'obligation de tourner à gauche			
5154	Entreprise Jean Lefebvre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de chaussée	la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Avenue Berthelot	sur le carrefour avec l'avenue Leclerc/Pont Gallieni et le quai Claude Bernard	A partir du mercredi 10 juin 2020 jusqu'au mercredi 17 juin 2020
5155	Etablissement Terrasse de la Guill	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Thibaudière	sur 5 m, au droit du n° 36	A partir du vendredi 12 juin 2020 jusqu'au samedi 31 octobre 2020
5156	Etablissement L'Antiséche	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Salomon Reinach	sur 4,5 m, au droit du n° 17	A partir du vendredi 12 juin 2020 jusqu'au samedi 31 octobre 2020
5157	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Métropole de Lyon - Direction de l'eau	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Saint Victorien	entre la rue Louis Jasseron et la rue Claudius Pionchon	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au jeudi 18 juin 2020, de 7h à 16h30
			la circulation des véhicules sera interdite		côté pair, sur 20 m entre le n° 18 et la rue Louis Jasseron	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5158	Entreprise Fichter	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Baraban	côté impair, sur 20 m au droit du n° 141	Le lundi 15 juin 2020, de 7h à 18h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5159	Entreprise Jean Lefebvre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de chaussée	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Avenue Leclerc	entre l'avenue Berthelot et la rue Raoul Servant	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au mercredi 17 juin 2020, de 20h à 6h
				Quai Claude Bernard	entre la rue Professeur Grignard et l'avenue Berthelot	
				Avenue Berthelot	entre l'avenue Leclerc et la rue Raulin	
				Rue Etienne Rognon		
			la circulation des véhicules des riverains sera règlementée par un arrêt de sécurité STOP et gérée par du personnel de l'entreprise	Avenue Leclerc	au débouché sur la rue Raoul Servant	
				Rue Etienne Rognon	au débouché sur la rue Raulin	
				Quai Claude Bernard	au débouché sur la rue Professeur Grignard	
			la circulation des véhicules sera interdite	Avenue Berthelot	entre l'avenue Leclerc et la rue Raulin	
				Avenue Leclerc	chaussée Est, entre la rue Gustave Nadaud et l'avenue Leclerc	
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue Etienne Rognon	entre la rue Raulin et l'avenue Leclerc	
				Quai Claude Bernard	entre la rue Professeur Grignard et l'avenue Berthelot	
				Pont Galliéni	sens Ouest/Est, sur le carrefour avec le quai Claude Bernard - avenue Leclerc - avenue Berthelot	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Leclerc	côté Est, entre la rue Victor Lagrange et l'avenue Berthelot	
				Avenue Berthelot	des deux côtés de la chaussée, entre l'avenue Leclerc et le n° 2	
le tourne à droite sera interdit	Rue Raoul Servant	au débouché sur la chaussée Est de l'avenue Leclerc	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au mercredi 17 juin 2020, de 20h à 6h			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5160	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de RTE	la circulation des cycles sera interdite	Boulevard Marius Vivier Merle	sur la piste cyclable sens Nord/Sud, sur 20 m au Sud de l'avenue Félix Faure	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au vendredi 3 juillet 2020
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur la contre-allée, côté Ouest, sur 20 m au Sud de l'avenue Félix Faure	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5161	Etablissement Café du Rhône	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Victor Augagneur	au droit du n° 23, sur une longueur de 6 m	A partir du vendredi 12 juin 2020 jusqu'au samedi 31 octobre 2020
5162	Entreprise Albertazzi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau de chauffage urbain	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Jonas Salk	entre la rue Professeur Hubert Curien et la rue Maurice Carraz	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au vendredi 17 juillet 2020
			la circulation des véhicules sera interdite		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Professeur Hubert Curien et la rue Maurice Carraz	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au débouché sur la rue Professeur Hubert Curien	
			les véhicules circulant dans le sens Sud/Nord devront marquer l'arrêt de sécurité "STOP"			
5163	Entreprise Hera Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Plat	sur 15 m au droit du n° 35	Le mardi 16 juin 2020
5164	Métropole de Lyon - Service des tunnels	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'eau	la circulation des véhicules sera interdite	Tunnel Brotteaux Servient		Les mardi 16 juin 2020 et mercredi 17 juin 2020, de 10h à 12h
5165	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Dalkias	la circulation des cycles sera maintenue dans la voie de circulation générale	Rue de Bonnel	entre la rue de la Villette et le pont SnCF	A partir du samedi 13 juin 2020 jusqu'au vendredi 19 juin 2020
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite			
5166	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Dalkias	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Pont de la Guillotière		A partir du lundi 29 juin 2020 jusqu'au vendredi 31 juillet 2020
			la circulation des véhicules sera interdite	Quai Docteur Gailleton	contre-allée Ouest, entre la place Antonin Poncet et la rue Charles Biennier	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au vendredi 3 juillet 2020
				Place Antonin Poncet	sens Sud/Nord, sur la voie d'accès au quai Gailleton	A partir du lundi 29 juin 2020 jusqu'au vendredi 28 août 2020

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5167	Entreprise Terideal - Tarvel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'espaces verts pour le compte de la Ville de Lyon	la circulation des véhicules sera interdite par tronçons successifs	Rue du Président Edouard Herriot	entre la place Bellecour et la rue du Plâtre	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au vendredi 19 juin 2020, de 7h à 17h
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés, entre la place Bellecour et la rue du Plâtre	
5168	Entreprise Initiales	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux la pose d'un échafaudage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Lilas	côté impair, sur 15 m au droit du n° 5	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au lundi 29 juin 2020
5169	Entreprise Chazal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage pour le compte de la Métropole de Lyon	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise	Rue Bancel	trottoir Est et Ouest, entre la rue Renan et la rue Chevreul	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier		entre la rue Renan et la rue Chevreul	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Renan et la rue Chevreul	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
5170	Entreprise Key We Nove	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite	Rue Laurencin	trottoir pair, sur 30 m au droit du n° 10	Le mardi 16 juin 2020, de 7h à 16h30
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue de la Charité et le quai Docteur Gailleton	Le mardi 16 juin 2020, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite		des deux côtés, sur 30 m au droit du n° 10	Le mardi 16 juin 2020, de 7h à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5171	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Avenue Rosa Parks	entre le n° 42 et le n° 48	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	Rue Marius Donjon	au droit du n° 450	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020, de 7h à 16h
				Rue Robert Wolville	sur 50 m à l'Est de la rue Marius Donjon	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5171	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Avenue Rosa Parks	entre le n° 42 et le n° 48	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020, de 9h à 16h
				Rue Robert Wolville	sur 50 m à l'Est de la rue Marius Donjon	
				Rue Marius Donjon	au droit du n° 450	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Avenue Rosa Parks	des deux côtés des voies Nord, sur 50 m entre le n° 42 et le n° 48	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020, de 7h à 16h
				Rue Marius Donjon	des deux côtés de la chaussée, sur 30 m au droit du n° 450	
				Rue Robert Wolville	des deux côtés de la chaussée, sur 50 m à l'Est de la rue Marius Donjon	
5172	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau pour le compte de la Métropole de Lyon	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Claude Veyron	dans le carrefour avec la rue Docteur Crestin	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au mercredi 24 juin 2020, de 7h30 à 16h30
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Docteur Crestin	des deux côtés de la chaussée, sur 30 m de part et d'autre de la rue Claude Veyron	
				Rue Claude Veyron	des deux côtés de la chaussée, sur 30 m de part et d'autre de la rue Docteur Crestin	
5173	Entreprise Rampa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau de défense incendie	la circulation des piétons sera interdite	Rue des Chartreux	sur le trottoir situé au droit du poteau incendie, à l'angle "Sud-Ouest" avec la rue Ornano, lors des phases de présence et d'activité de l'entreprise, les piétons auront obligation de circuler sur le trottoir opposé	A partir du vendredi 19 juin 2020 jusqu'au lundi 29 juin 2020, de 7h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair sur 20 m à "l'Ouest" de la rue Ornano	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5174	Entreprise Altimaître	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Saint Georges	sur 5 m au droit du n° 88	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au mercredi 17 juin 2020
			la mise en place d'un dépôt de matériaux sera autorisée			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5175	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie dans le cadre de la ZAC des Girondins	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Félix Brun	sens Sud/Nord, entre la rue Georges Sand et la rue Pré Gaudry	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au vendredi 10 juillet 2020
				Rue Pré Gaudry	sens Est/Ouest, entre la rue des Balançoires et le boulevard Yves Farge	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Félix Brun	entre la rue Pré Gaudry et la rue Crépet	
				Rue Pré Gaudry	entre le boulevard Yves Farge et la rue des Balançoires	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Félix Brun	des deux côtés, entre la rue Pré Gaudry et la rue Crépet	
			le tourne à droite sera interdit	Rue des Balançoires	au débouché sur la rue Pré Gaudry	
5176	Entreprise Eiffage Energie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'éclairage public pour le compte de la Ville de Lyon à l'aide d'une nacelle élévatrice	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise et sera interdite sous le bras de levage	Rue Albert Falsan	trottoir Sud, entre le n° 20 et la rue Charles Porcher	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au jeudi 18 juin 2020, de 8h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10		entre le n° 20 et la rue Charles Porcher	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, entre le n° 20 et la rue Charles Porcher	
5177	Entreprise Legros Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau d'éclairage public pour le compte de la Ville de Lyon	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 à l'avancée du chantier	Rue Gorge de Loup	entre l'avenue Joannès Masset et la rue Docteur Horand	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au mercredi 15 juillet 2020, de 7h30 à 16h30

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5177	Entreprise Legros Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau d'éclairage public pour le compte de la Ville de Lyon	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Gorge de Loup	entre l'avenue Joannès Masset et la rue Docteur Horand	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au mercredi 15 juillet 2020
				Rue Docteur Horand	entre la rue Saint Pierre de Vaise et la rue Gorge de Loup	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Gorge de Loup	entre l'avenue Joannès Masset et la rue Docteur Horand	
				Rue Docteur Horand	entre la rue Saint Pierre de Vaise et la rue Gorge de Loup	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Gorge de Loup	des deux côtés de la chaussée, entre l'avenue Joannès Masset et la rue Docteur Horand	
				Rue Docteur Horand	des deux côtés de la chaussée, entre la rue Saint Pierre de Vaise et la rue Gorge de Loup	
5178	Entreprise Rampa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau de défense incendie	la circulation des piétons sera interdite	Rue Dumenge	sur le trottoir situé au droit du poteau incendie au n° 8, lors des phases de présence et d'activité de l'entreprise, les piétons auront obligation de circuler sur le trottoir opposé	A partir du vendredi 19 juin 2020 jusqu'au lundi 29 juin 2020, de 7h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 20 m au droit du n° 8	
5179	Entreprise Deluermoz	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des piétons s'effectuera sur un espace réduite	Rue Ornano	sur l'esplanade située au "Sud" de l'impasse de Flesselles	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au mercredi 15 juillet 2020
			la mise en place d'une emprise sera autorisée			
			l'accès, la circulation et le stationnement des véhicules du demandeur seront autorisés			
5180	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau Enedis en complément de l'arrêté n° 2020 C 4971 du 4 juin 2020 paru au BMO du 16 juin 2020 page 1223	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Georges Martin Witkowski	dans les deux sens de circulation entre la rue Commandant Charcot et le n° 41	Le mercredi 17 juin 2020, de 9h à 11h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet					
5182	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'assainissement	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type "KR11" en fonction de l'avancée du chantier	Rue Challemel Lacour	sur le carrefour avec la rue Georges Gouy	A partir du mercredi 17 juin 2020 jusqu'au mercredi 15 juillet 2020, de 7h30 à 16h30					
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18								
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Georges Gouy	sur 30 m de part et d'autre de la rue Georges Gouy		A partir du mercredi 17 juin 2020 jusqu'au mercredi 15 juillet 2020				
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		Rue Challemel Lacour			sur 30 m de part et d'autre de la rue Georges Gouy			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Challemel Lacour	des deux côtés de la chaussée, sur 30 m de part et d'autre de la rue Georges Gouy						
				Rue Georges Gouy	des deux côtés de la chaussée, sur 30 m de part et d'autre de la rue Challemel Lacour						
			5183	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le montage d'une grue à tour au moyen d'une grue autoportée			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue de Saint Cyr	entre la rue Emile Duport et la rue du Bourget	Les jeudi 18 juin 2020 et vendredi 19 juin 2020, de 9h à 16h30
								la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			Les jeudi 18 juin 2020 et vendredi 19 juin 2020, de 16h30 à 9h
le cheminement des piétons sera interdit	trottoir Ouest, entre la rue Emile Duport et le n° 53	Les jeudi 18 juin 2020 et vendredi 19 juin 2020									
le stationnement des véhicules sera interdit gênant	des deux côtés de la chaussée, entre la rue Emile Duport et la rue du Bourget										

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5184	Entreprise Pothier Elagage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Place Chardonnet		Le mardi 16 juin 2020, de 7h à 17h
5185	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de gaz	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Antoine Charial	sur 30 m au droit du n° 116 des deux côtés, sur 30 m au droit du n° 116	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au vendredi 3 juillet 2020
5186	Entreprise Jean Lefebvre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de chaussée	la circulation des riverains s'effectuera à double sens la circulation des véhicules sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Lilas Rue Garon Duret Rue de Montagny Rue Garon Duret Rue des Lilas Rue de Montagny	entre la rue de Montagny et la rue Pierre Delore sens Nord/Sud, entre le n° 24 et la rue de Montagny entre la rue Garon Duret et la route de Vienne sens Nord/Sud, entre le n° 24 et la rue de Montagny entre la rue de Montagny et la rue Pierre Delore des deux côtés de la chaussée, entre la rue Henri Barbusse et la route de Vienne	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au jeudi 25 juin 2020, de 7h30 à 17h A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au jeudi 25 juin 2020
5187	Entreprise Ettp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de gaz pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Trois Rois	au droit du n° 2 côté impair, sur 25 m face n° 2	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au vendredi 3 juillet 2020, de 7h à 17h
5188	Madame Béatrice Bougeot	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Rue des Emeraudes	arrêt de bus "Charpennes Charles Hernu" sur 15 m, au droit de l'immeuble situé au n° 8	Le vendredi 12 juin 2020, de 7h à 18h
5189	Entreprise Solair Julien Micollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux à l'aide d'une nacelle élévatrice	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Garibaldi	trottoir Ouest, au droit de l'immeuble situé au n°70 voie Ouest, entre le cours Franklin Roosevelt et le n° 72 entre le cours Vitton et la rue de Sèze	Le lundi 15 juin 2020, de 9h à 16h Le lundi 15 juin 2020 Le lundi 15 juin 2020, de 9h à 16h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5190	Entreprise Eurovia Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie (pour des arceaux deux roues)	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Mascransy	des deux côtés de la chaussée, partie comprise entre la rue des Actionnaires et le n° 3	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au vendredi 19 juin 2020
5191	Entreprise Pothier Elagage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Cours Vitton	des deux côtés de la chaussée entre l'avenue Thiers et la rue Masséna	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au samedi 27 juin 2020, de 9h à 17h
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
5192	Entreprise Eiffage Energie Infrastructures	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'éclairage urbain	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Tronchet	entre la rue Garibaldi et la rue Tête d'Or	A partir du vendredi 19 juin 2020 jusqu'au lundi 22 juin 2020, de 7h à 16h
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Garibaldi et la rue Tête d'Or	
5193	Entreprise Eiffage Energie Infrastructures	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau d'éclairage urbain	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Bossuet	des deux côtés de la chaussée, entre le n° 42 et la rue Boileau	A partir du vendredi 19 juin 2020 jusqu'au lundi 22 juin 2020, de 7h à 16h
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
5194	Entreprise Bcca2	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Eugène Pons	sur 9 m au droit de l'immeuble situé au n° 51	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au mercredi 15 juillet 2020
5195	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue de Créqui	entre le n° 52 et la rue Duquesne	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au mercredi 24 juin 2020, de 8h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 52 et la rue Duquesne	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au mercredi 24 juin 2020
5196	Entreprise Manudem Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Tronchet	sur 20 m, au droit de l'immeuble situé au n° 89	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au vendredi 19 juin 2020, de 7h à 19h
5197	Entreprise Dascotte	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Cuvier	sur 15 m, au droit de l'immeuble situé au n° 5	Le mardi 16 juin 2020, de 7h à 19h
5198	Association Dem'Ailoj	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Denfert Rochereau	sur 10 m au droit de l'immeuble situé au n° 43	Le mardi 23 juin 2020, de 8h à 14h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5199	Entreprise Million	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une opération de lavage avec une grue automotrice de 60 tonnes	la circulation des piétons sera interdite	Boulevard des Canuts	sur le trottoir situé au droit du magasin "Monoprix"	Le mardi 23 juin 2020, de 0h à 4h30
			la circulation des véhicules sera interdite		dans les deux sens de circulation entre la rue de Cuire et la rue Valentin Couturier	
5200	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de gaz	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Antoine Charial	sur 50 m au droit du n° 131	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au mardi 7 juillet 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5201	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'assainissement	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue du Repos	entre la rue de la Madeleine et la rue Domer	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au vendredi 3 juillet 2020, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, entre la rue de la Madeleine et la rue Domer	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au vendredi 3 juillet 2020
			les véhicules circulant dans le sens Est/Ouest devront marquer l'arrêt de sécurité "STOP"		au débouché sur la rue de la Madeleine	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au vendredi 3 juillet 2020, de 7h30 à 16h30
5202	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau de fibre optique	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Avenue Tony Garnier	contre allée Nord, entre le n° 63 et le n° 69	Le lundi 15 juin 2020, de 7h30 à 16h30
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Hermann Frenkel	entre l'avenue Tony Garnier et la rue Jean Baldassini	
				Avenue Tony Garnier	contre allée Nord, entre le n° 63 et le n° 69	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Hermann Frenkel	des deux côtés de la chaussée, entre l'avenue Tony Garnier et la rue Jean Baldassini	
				Avenue Tony Garnier	des deux côtés de la chaussée, contre allée Nord, entre le n° 63 et le n° 69	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5203	Entreprise Transmanutec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'une grue automotrice	la circulation des piétons sera interdite	Rue Renan	trottoir Nord, entre la rue d'Anvers et le n° 10	Le jeudi 25 juin 2020, de 6h30 à 17h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Saint Jérôme et le n° 10	
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue d'Anvers et la rue Saint Jérôme	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		entre la rue Saint Jérôme et le n° 10	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, partie comprise entre la rue d'Anvers et le n° 10	
5204	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une opération de levage avec une grue automotrice de 130 tonnes	la circulation des piétons sera interdite	Avenue du Point du Jour	sur le trottoir situé entre l'impasse du Point du Jour et le n° 58 bis, les piétons auront l'obligation de circuler sur le trottoir opposé	Le lundi 15 juin 2020, de 7h30 à 19h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18		sur 50 m au droit de l'impasse du Point du Jour	
			la mise en place d'une grue automotrice sera autorisée		sur 10 m au débouché sur l'avenue du Point du Jour	
					sur la chaussée située au droit de l'impasse du Point du Jour	
5205	Entreprise Foselev Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'une grue automotrice	la circulation des piétons sera interdite	Rue des Girondins	trottoir Sud, entre le n° 4 et le n° 6	Le jeudi 25 juin 2020, de 6h30 à 18h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre le n° 4 et le n° 6	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 30 m entre le n° 4 et le n° 6	
5206	Entreprise Tisséo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de raccordement de fibre optique à l'aide d'une nacelle élévatrice	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise	Rue Xavier Privas	trottoir Sud, au droit du n° 44	Le jeudi 25 juin 2020, de 7h30 à 12h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18		sur 15 m au droit du n° 44	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 15 m au droit du n° 44	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5207	Entreprise Creb	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la mise en place d'une emprise de chantier sera autorisée le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Royale	au droit du n° 20	A partir du mercredi 10 juin 2020 jusqu'au mardi 7 juillet 2020
5208	Entreprise Sade	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Ville de Lyon - Direction des Espaces Verts	la place réservée aux personnes à mobilité réduite devra être reportée à proximité le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Docteur Gailleton	sur 20 m, entre le quai Gailleton et le n° 5	Le lundi 15 juin 2020, de 12h à 17h
5209	Entreprise Polen	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Docteur Bouchut		A partir du lundi 29 juin 2020 jusqu'au vendredi 3 juillet 2020, de 7h30 à 17h
5210	Entreprise Garic Propreté	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage de vitres à l'aide d'une nacelle	la circulation des véhicules sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Port du Temple	sur 30 m, à l'Est du quai des Célestins	Le lundi 29 juin 2020, de 7h à 14h
5211	Entreprise Ert	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de fibre optique	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Jouffroy d'Abbans	trottoir Ouest, au droit du n° 2 côté impair, sur 15 m au droit du n° 1	A partir du mercredi 17 juin 2020 jusqu'au vendredi 19 juin 2020, de 23h à 6h A partir du mercredi 17 juin 2020 jusqu'au vendredi 19 juin 2020, de 16h à 6h
5212	Entreprise Essence Ciel Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Casimir Périer	trottoir pair, sur 20 m au droit du n° 4 sur 30 m, au droit du n° 4 côté pair, sur 30 m au droit du n° 4	Le lundi 29 juin 2020, de 6h à 12h
5213	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	la circulation des piétons s'effectuera sur un trottoir réduit la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h le stationnement pour des véhicules de chantier de l'entreprise Coiro sera autorisé	Avenue Tony Garnier	trottoir Sud, sur 40 m à l'Est de la rue Jean Bouin sens de circulation Ouest/Est, sur 40 m à l'Est de la rue Jean Bouin trottoir Sud, sur 40 m à l'Est de la rue Jean Bouin	A partir du vendredi 19 juin 2020 jusqu'au mardi 30 juin 2020, de 9h à 16h30

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5214	Entreprise Mercier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Cours Albert Thomas	trottoir impair, entre le n° 1 et n° 3	Le mardi 30 juin 2020, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite		contre-allée Nord, au droit du n° 1	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, entre le n° 3 et le n° 1	Le mardi 30 juin 2020
5215	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement électrique pour le compte d'Enedis	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Paul Massimi	sur 40 m au droit du n° 8	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au vendredi 10 juillet 2020, de 7h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, sur 40 m au droit du n° 8	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
5216	Entreprises Albertazzi - Mgb - Satem	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau de chauffage urbain	la circulation des piétons sera maintenue en permanence au droit de la fouille	Rue Antoine Lumière	trottoir Ouest, sur 15 m au Nord de la rue Marius Berliet	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au vendredi 3 juillet 2020, de 9h à 16h30
			la circulation des véhicules 2 roues sera interrompue sur la bande cyclable		sens Nord/Sud, sur 30 m au Nord de la rue Marius Berliet	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
5217	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement pour le compte d'Enedis	la circulation des piétons sera interdite	Rue Saint-Gervais	trottoir Est, au droit du n° 3	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au mardi 30 juin 2020, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 50 m au droit du n° 3	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, sur 50 m au droit du n° 3	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5218	Entreprise Abm Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Sébastien Gryphe	côté pair, sur 15 m au droit du n° 16	Le mercredi 24 juin 2020, de 13h à 18h
5219	Entreprise Roche	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Jules Courmont	sur 5 m, au droit du n° 4	A partir du jeudi 11 juin 2020 jusqu'au mercredi 24 juin 2020
5220	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de gaz pour le compte de GRDF	la circulation des piétons sera maintenue au droit de la fouille	Avenue Berthelot	trottoir Nord, entre le n° 5 et n° 9	A partir du lundi 29 juin 2020 jusqu'au mercredi 15 juillet 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 30 m entre le n° 5 et n° 9 (au droit du terre plein central le long des voies du Tramway)	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5221	Ville de Lyon - Direction des espaces verts	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la fin de l'expérimentation de végétalisation au centre ville dans le cadre de l'opération Presqu'île Nature	les dispositions de l'arrêté n° 2019 C 10916 sont abrogées	Rue Longue		A partir du vendredi 12 juin 2020 jusqu'au jeudi 18 mars 2021
				Place des Jacobins		
				Rue des Archers		
				Rue Thomassin		
				Rue du Président Edouard Herriot		
				Rue Gasparin		
				Rue de la Poulallerie		
				Rue de Brest		
Rue Tupin						
5222	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Baraban	sur 20 m, de part et d'autre de la rue d'Aubigny	A partir du samedi 13 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 20 m de part et d'autre de la rue d'Aubigny	
5223	Entreprise Ikken	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une vidange d'un bac à graisse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Pasteur	côté impair, sur 10 m au droit du n° 35	Le lundi 29 juin 2020, de 13h à 18h
5224	Etablissement Prana	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Duhamel	côté impair, sur 5 m au droit du n° 5	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au samedi 31 octobre 2020
5225	Etablissement Croustiller	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Ferrandière	côté impair, sur 2,30 m au droit du n° 21	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au dimanche 1 novembre 2020
5226	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau de chauffage urbain	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Emile Combes	entre la rue Ludovic Arrachart et la rue des Serpollières	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au vendredi 17 juillet 2020
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Ludovic Arrachart et la rue des Serpollières	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
5227	Entreprise Hôtel Boscolo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Stella	côté impair, sur 20 m à l'Ouest du quai Jules Courmont	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au samedi 31 octobre 2020
5228	Etablissement Sabai Dee	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Sébastien Gryphe	sur 8 m au Nord du n° 62	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au mercredi 30 septembre 2020
5229	Etablissement Bistrot Indien	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Lortet	au droit du n° 26, sur une longueur de 7 m	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au mercredi 30 septembre 2020

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5230	Etablissement Les Maquignons	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Grande rue de la Guillotière	sur 8,20 m, au droit du n° 113	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au samedi 31 octobre 2020
5231	Etablissement La Tache	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Franklin	côté pair, sur 6 m au droit du n° 26	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au samedi 31 octobre 2020
5232	Etablissement Cyril Nitard	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Béchevelin	sur 6 m, au droit du n° 84	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au samedi 31 octobre 2020
5233	Etablissement La Maison Bleue	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Croix Barret	sur 5 m, au droit du n° 24	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au samedi 31 octobre 2020
5234	Etablissement Tartine E Nous	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Simone de Beauvoir	sur 6 m, au droit du n° 21	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au samedi 31 octobre 2020
5235	Etablissement L'atelier d'Asie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Gerland	sur 6 m, au droit du n° 142	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au samedi 31 octobre 2020
5236	Etablissement Les Clameurs	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Commandant Claude Bulard	sur 3,40 m, au droit du n° 6	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au samedi 31 octobre 2020
5237	Entreprise Guintoli	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	<p>la circulation des riverains s'effectuera à double sens</p> <p>la circulation des véhicules sera interdite</p> <p>le stationnement des véhicules sera interdit gênant</p> <p>les véhicules circulant dans le sens Ouest/Est devront marquer l'arrêt de sécurité "STOP"</p> <p>les véhicules circulant dans le sens Ouest/Est devront marquer l'arrêt de sécurité "STOP"</p>	Rue Bâtonnier Jacquier	<p>entre la rue du Repos et la rue du Béguin</p> <p>des deux côtés de la chaussée, entre la rue du Repos et la rue du Béguin</p> <p>au débouché sur la rue du Repos</p> <p>au débouché sur la rue Domer</p>	A partir du mercredi 17 juin 2020 jusqu'au jeudi 18 juin 2020, de 7h à 17h
5238	Entreprise Technivap	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Rue de la République	sur 15 m, au droit du n° 87	Le lundi 15 juin 2020, de 19h30 à 21h30

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5239	Métropole de Lyon - Service des tunnels	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'eau	la circulation des véhicules sera interdite	Tunnel Brotteaux Servient		Le mardi 16 juin 2020, de 10h à 10h30
5240	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de l'entreprise Eau du Grand Lyon	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue de Brest	sur 10 m, au droit de la rue Grenette	Le mercredi 17 juin 2020, de 7h30 à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Grenette	sur 10 m, au droit de la rue de Brest	
5241	Entreprise La Société Lorbac Productions	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'une publicité	la circulation des piétons pourra être interrompue pendant des prises de vues n'excédant pas les 2 minutes	Place de la Trinité		Le jeudi 18 juin 2020, de 9h30 à 9h45
				Place Saint-Jean		Le jeudi 18 juin 2020, de 10h à 10h15
				Place Charles de Gaulle		Le jeudi 18 juin 2020, de 8h à 8h45
				Berge Karen Blixen		Le jeudi 18 juin 2020, de 11h30 à 12h
				Berge Marie Sklodowska Curie		
5242	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de l'entreprise Eau du Grand Lyon	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Grenette	sur 15 m, au droit du n° 38	Le mercredi 17 juin 2020, de 7h30 à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5243	Entreprise Millon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage à l'aide d'une grue automotrice	la circulation des piétons sera interdite	Rue Professeur Hubert Curien	trottoir Nord, sur 30 m à l'Est de la rue Jonas Salk	Le jeudi 18 juin 2020, de 7h à 12h
			la circulation des véhicules sera interdite		chaussée Nord, entre l'avenue Tony Garnier et la rue Jonas Salk	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté Nord, chaussée Nord, entre l'avenue Tony Garnier et la rue Jonas Salk	
5244	Entreprise Médiaco	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue de l'Eglise	côté impair, entre le n° 9 et le n° 13	Le jeudi 18 juin 2020, de 7h à 18h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5245	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau France Télécom	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Avenue Tony Garnier	contre allée Nord, entre la rue Hermann Frenkel et la rue Georges Gouy	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au mardi 16 juin 2020, de 9h à 16h30
				Rue Georges Gouy	entre la contre allée Nord de l'avenue Tony Garnier et la rue Jean Baldassini	
			la circulation des véhicules sera interdite	Avenue Tony Garnier	contre allée Nord, entre la rue Hermann Frenkel et la rue Georges Gouy	
				Rue Georges Gouy	entre la contre allée Nord de l'avenue Tony Garnier et la rue Jean Baldassini	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5246	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau de chauffage urbain	la circulation des véhicules 2 roues sera interrompue sur les bandes cyclables	Rue Paul Cazeneuve	sur 30 m de part et d'autre des rues Serpollières et Jean Chevallier	Le mercredi 17 juin 2020, de 9h à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10		sur le carrefour avec les rues Serpollières/ Jean Chevallier	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sur 30 m de part et d'autre des rues Serpollières et Jean Chevallier	
5247	Entreprise Guintoli	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Rue Crépet	entre la rue Félix Brun et la rue Pré Gaudry	A partir du jeudi 18 juin 2020 jusqu'au vendredi 19 juin 2020, de 7h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Félix Brun et la rue Pré Gaudry	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
5248	Entreprise Pothier Elagage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Place Kléber		A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020, de 8h à 17h
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
5249	Métropole de Lyon - Direction de l'eau	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Denfert Rochereau	partie comprise entre la rue Pelletier et le boulevard des Canuts	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au vendredi 19 juin 2020, de 7h à 11h
5250	Métropole de Lyon - Service des tunnels	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance	la circulation des véhicules sera interdite	Tunnel Brotteaux Servient		A partir du lundi 15 juin 2020, 21h, jusqu'au mardi 16 juin 2020, 6h
						A partir du mardi 16 juin 2020, 21h, jusqu'au mercredi 17 juin 2020, 6h
5251	Métropole de Lyon - Direction de la voirie - Service des tunnels	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance	la circulation des véhicules sera interdite	Boulevard Marius Vivier Merle	sous la trémie, au débouché du boulevard des Tchécoslovaques	A partir du mercredi 17 juin 2020, 21h, jusqu'au jeudi 18 juin 2020 6h
				Boulevard des Tchécoslovaques	entre la rue Claude Veyron et le boulevard Vivier Merle (sous la trémie Gambetta)	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5251	Métropole de Lyon - Direction de la voirie - Service des tunnels	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance	la circulation des véhicules sera interdite	Boulevard Marius Vivier Merle	sous la trémie, au débouché du boulevard des Tchécoslovaques	A partir du jeudi 18 juin 2020, 21h, jusqu'au vendredi 19 juin 2020, 6h
					trémie d'accès au tunnel depuis la grande rue de la Guillotière (sens Sud/Nord)	
			la circulation des véhicules sera interdite	Boulevard des Tchécoslovaques	entre la rue Claude Veyron et le boulevard Vivier Merle (sous la trémie Gambetta)	A partir du mercredi 17 juin 2020, 21h, jusqu'au jeudi 18 juin 2020, 6h
					trémie d'accès au tunnel depuis la grande rue de la Guillotière (sens Sud/Nord)	
5252	Entreprise Eurovia Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de trottoir	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Place de la Croix Rousse		A partir du jeudi 18 juin 2020 jusqu'au vendredi 19 juin 2020
5253	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de gaz	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Antoine Charial	sur 30 m, au droit du n° 116	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au vendredi 3 juillet 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 30 m au droit du n° 116	
5254	Entreprise Mercier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	la circulation des piétons sera interdite	Rue Amiral Courbet	côté pair, sur 20 m au droit du n° 10	Le jeudi 25 juin 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5255	Entreprise Socam	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maçonnerie à l'aide d'une nacelle élévatrice	la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage et sera gérée par du personnel de l'entreprise	Rue André Bollier	trottoir Nord, au droit du n° 75	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au mercredi 24 juin 2020, de 9h à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10		sur 20 m au droit du n° 75	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, sur 20 m au droit du n° 75	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au mercredi 24 juin 2020, de 8h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
		le stationnement d'une nacelle et d'un camion de chantier de la société Socam sera autorisé	Rue André Bollier	côté impair, sens Est/Ouest, sur 20 m au droit du n° 75	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au mercredi 24 juin 2020, de 9h à 16h30	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5256	Entreprise Eurovia Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de chaussée	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Rue Jacques Louis Hénon	partie comprise entre la grande rue de la Croix-Rousse et le n° 4	Le jeudi 18 juin 2020, de 9h à 16h
5257	Entreprise Chazal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Saint-Eucher		Le vendredi 19 juin 2020, de 7h à 17h
5258	Entreprise Peeters	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Vitton	sur 6 m, au droit de l'immeuble situé au n°54	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au samedi 4 juillet 2020
5259	Entreprise Loznacelle Idf	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance sur antenne relais à l'aide d'une nacelle élévatrice	la circulation des piétons sera interdite	Rue Crillon	au droit de l'immeuble situé au n°104	Le mercredi 24 juin 2020, de 8h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre le boulevard des Belges et le boulevard Anatole France	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 25 m au droit de l'immeuble situé au n°104	Le mercredi 24 juin 2020, de 7h à 17h
5260	Entreprise Creb	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Royale	entre la rue Roger Violi et la rue Eugénie Brazier	Le lundi 22 juin 2020, de 7h à 17h
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé		sur la chaussée située au droit du n° 20	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		en face du n° 20	
5261	Entreprise Guillet & Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'assainissement	la circulation des piétons sera interdite	Rue Joliot Curie	sur 30 mètres au droit du n° 123, lors des phases de présence et d'activité de l'entreprise	A partir du mercredi 17 juin 2020 jusqu'au mardi 23 juin 2020
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 30 mètres, au droit du n° 123	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5262	Entreprise Eurovia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de chaussée	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Commandant Charcot	entre le n° 8 et le n° 14, en dehors des phases de présence et d'activité de l'entreprise	A partir du samedi 13 juin 2020 jusqu'au lundi 15 juin 2020
			la circulation des véhicules sera gérée par un alternat par piket K10 ou par des feux de type KR 11		entre le n° 8 et le n° 14, lors des phases de présence et d'activité de l'entreprise	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		dans les deux sens de circulation entre le n° 8 et le n° 14	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, trottoirs compris, entre le n° 8 et le n°14	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5263	Entreprises Asten et A2s	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place de la Croix Rousse	des 2 côtés de la chaussée entre la grande rue de la Croix-Rousse et le n° 5	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au vendredi 19 juin 2020
					entre le n° 3 et la place de la Croix-Rousse	
					sur l'ensemble de "la petite" place située entre la grande rue de la Croix-Rousse et le n° 21 (place du marché forain) après les heures du marché forain	
					des 2 côtés de la chaussée entre le n° 26 et le n° 19 (deux roues compris)	
					côté Nord, sur 15 m, entre le n° 10-11 et 12 (rematériation emplacement de desserte)	
					sur l'ensemble des places de stationnements en épis situés en face du n° 4	
5264	Entreprise Mosnier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier sur chaussée	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Joséphin Souлары		A partir du mercredi 17 juin 2020 jusqu'au lundi 29 juin 2020
5265	Entreprise Avci Alexandra	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Maréchal de Saxe	sur 12 m, au droit de l'immeuble situé au n° 42	A partir du lundi 29 juin 2020 jusqu'au vendredi 3 juillet 2020
5266	Entreprise Noël	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Molière	sur 10 m, au droit de l'immeuble situé au n° 34	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au mercredi 15 juillet 2020
5267	Entreprise Allo Récup	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des deux roues et engins de déplacement personnel sera interdite	Rue Montgolfier	bande cyclable Nord, sens Est / Ouest, entre la rue Garibaldi et la rue du Musée Guimet	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au vendredi 10 juillet 2
			la circulation des piétons sera interdite		trottoir impair (Nord) entre la rue du Musée Guimet et la rue Garibaldi	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5267	Entreprise Allo Récup	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Montgolfier	entre la rue Musée Guimet et la rue Garibaldi	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au vendredi 10 juillet 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair (Nord) entre la rue Musée Guimet et la rue Garibaldi	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 5 m au droit de l'immeuble situé au n° 66 (passage piéton provisoire)	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au vendredi 10 juillet 2020
5268	Entreprise Lorenzoni Enseignes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Bossuet	sur 15 m, au droit de l'immeuble situé au n° 132	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au vendredi 19 juin 2020
5269	Entreprise Fosselev Ra	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue de Sèze	trottoir impair (Nord) entre le n° 61 et le n° 65	Le lundi 15 juin 2020, de 9h à 16h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre l'emprise de chantier et la rue Garibaldi	
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Boileau et la rue Garibaldi	Le lundi 15 juin 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée entre le n°61 et le n°65	
5270	Etablissement La Famille	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Duviard	au droit du n° 18, sur une longueur de 9 m	A partir du jeudi 11 juin 2020 jusqu'au mercredi 30 septembre 2020
5271	Etablissement L'Antr O Potes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Bossuet	au droit du n° 118, sur une longueur de 5 m	A partir du jeudi 11 juin 2020 jusqu'au samedi 31 octobre 2020
5272	Entreprise Art Nouvel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une base-vie	la mise en place d'une base-vie sera autorisée	Montée Saint Barthélémy	sur 5 m sur l'esplanade située au droit du n°11	A partir du mardi 23 juin 2020 jusqu'au lundi 31 août 2020
			l'accès, la circulation et le stationnement des véhicules du demandeur seront autorisés		sur l'esplanade située au droit du n°11	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au droit du n°11	
5273	Entreprise Engo Bourgogne	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Auguste Lacroix	sur 10 m, au droit du n° 14	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au mardi 30 juin 2020
5274	Entreprise Les Métiers du bois	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Pierre Corneille	sur 10 m, au droit du n° 141	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au mercredi 15 juillet 2020

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5275	Entreprise La Finition du Bâtiment	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une roulotte de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Verlet Hanus	sur 5 m, au droit du n° 8	A partir du mardi 16 juin 2020 jusqu'au mercredi 17 juin 2020
5276	Entreprise Menuiserie Jambon Gaudioz	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Grôle	sur 15 m, au droit du n° 18	A partir du jeudi 18 juin 2020 jusqu'au vendredi 19 juin 2020
5277	Entreprise Delta Service Location	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un groupe électrogène	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Bonnel	sur 15 m, au droit du n° 84	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au mercredi 24 juin 2020
5278	Entreprise Locnacelle Idf	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Quai des Célestins	entre la rue Charles Dullin et la rue Gaspard André	Le lundi 22 juin 2020, de 11h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		Rue Charles Dullin	côté Est, entre la rue Charles Dullin et la rue Gaspard André
5279	Entreprise Lyon Parc Auto	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer les travaux de remplacement du portail de sortie du parking LPA	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Sainte-Marie des Terreaux	dans la rampe de sortie du parking LPA	A partir du lundi 29 juin 2020 jusqu'au mercredi 1 juillet 2020, de 22h à 6h
			l'accès, la circulation et le stationnement des véhicules du demandeur seront autorisés			
			le demandeur devra respecter les dispositions relatives aux bruits notifiées dans l'arrêté préfectoral 2015-2000 du 27 juillet 2015			
5280	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Chavanne	au droit des n°7 et 9	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au vendredi 3 juillet 2020
			la circulation sera interrompue ponctuellement		au droit des n° 7 et 9, lors des opérations de chargement et déchargement	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au droit des n° 7 et 9	
5281	Entreprise Garic Propreté	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux en hauteur avec une nacelle élévatrice de personnes	la circulation des piétons sera interdite	Rue Louis Carrand	sur le trottoir pair entre le quai de Bondy et la rue de l'Angile, lors de la phase de présence et d'activité de l'entreprise, les piétons auront obligation de circuler sur le trottoir opposé	Le vendredi 26 juin 2020, de 7h à 15h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5281	Entreprise Garic Propreté	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux en hauteur avec une nacelle élévatrice de personnes	la mise en place d'une nacelle élévatrice de personnes sera autorisée le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Louis Carrand	côté pair entre le quai de Bondy et la rue de l'Angile	Le vendredi 26 juin 2020, de 7h à 15h
5282	Entreprise Eurovia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de chaussée	la circulation dans les deux sens de circulation des véhicules motorisés, des cycles et des engins de déplacement personnel sera interdite	Quai Fulchiron	entre le pont Kitchener et le pont Bonaparte, sauf riverains et véhicules de sécurité	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020, de 20h à 5h
				Place François Bertras	entre la rue du Doyenne et le quai Fulchiron	
				Pont Bonaparte	dans les deux sens de circulation	
				Avenue Adolphe Max	sens "Ouest-Est"	
			Quai Fulchiron			
			Pont Bonaparte			
			Quai Fulchiron	des deux côtés de la chaussée, entre le n° 31 et le pont Bonaparte		
		le demandeur devra respecter les dispositions relatives aux bruits notifiées dans l'arrêté préfectoral 2015-200 du 27 juillet 2015				
		le stationnement des véhicules sera interdit gênant				
		les véhicules circulant à contre-sens auront obligation de marquer l'arrêt de sécurité "STOP"			au débouché sur le chemin de Choulans	
5283	Entreprise Ettp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Père Chevrier	sur 25 m au droit du n° 13	A partir du vendredi 12 juin 2020, 7h, jusqu'au mardi 30 juin 2020, 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, sur 25 m au droit du n° 13	
5284	Entreprise Harrault maçonnerie Sarl	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier dans le cadre de la réhabilitation d'une crèche	la circulation des piétons sera interdite	Rue Victorien Sardou	trottoir Est, sur 15 m de part et d'autre du n° 25	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au mardi 15 juin 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 15 m de part et d'autre du n° 25	
					côté pair, sur 5 m à partir d'un point situé à 10 m au Nord du n° 26	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5285	Entreprise Lyon Parc Auto	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer les travaux de remplacement du portail d'entrée du parking LPA	la circulation des véhicules sera interdite	Rue d'Algérie	dans la rampe d'accès au parking LPA	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au mercredi 24 juin 2020, de 22h à 6h
			l'accès, la circulation et le stationnement des véhicules du demandeur seront autorisés			
			le demandeur devra respecter les dispositions relatives aux bruits notifiées dans l'arrêté préfectoral 2015-200 du 27 juillet 2015			
5286	Entreprise Guintoli	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Richard Vitton	des deux côtés, entre le boulevard Pinel et la place Kimmerling	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au jeudi 25 juin 2020, de 7h à 17h
5287	Entreprise Ac Construction	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue d'Aguesseau	côté pair, sur 20 m au droit du n° 8	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au mercredi 15 juillet 2020
5288	Entreprise Lacombe Christophe	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Marie-Madeleine Fourcade	côté pair, sur 15 m au droit du n° 18	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au vendredi 19 juin 2020
5289	Entreprise Delecluz	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des piétons s'effectuera sur l'emplacement des places de stationnement libérées	Rue de Gerland	trottoir Est, sur 20 m au droit du n° 45	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au dimanche 5 juillet 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 20 m au droit du n° 45	
5290	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue Docteur Bouchut	trottoir Ouest, sur 50 m à l'Ouest du Centre Commercial de la Part Dieu	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au jeudi 18 juin 2020
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		côté Est, sur 30 m au Sud de l'entrée du centre commercial de la Part Dieu	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5291	Entreprise Raffin	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions de livres	l'arrêt d'un véhicule immatriculé AG-814-EN sera autorisé	Place Guichard	au Nord/Est de la place, à proximité de la boîte à livre, les mercredis pendant une durée de 2 heures	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au jeudi 31 décembre 2020
5292	Association M de Marie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un pèlerinage à l'église Saint Pothin et à l'église de la Rédemption	l'accès et le stationnement d'une calèche seront autorisés	Place Edgar Quinet		Le samedi 20 juin 2020, de 12h à 14h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Puvis de Chavannes	chaussée Nord, sur les 3 premiers emplacements en bataille situés à l'Ouest de l'emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite en face du n° 4	Le samedi 20 juin 2020, de 15h à 17h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5293	Entreprise Gantelet Galaberthier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Tunnel Brotteaux Servient	au droit des GBA (glissière béton armé)	A partir du mardi 16 juin 2020 jusqu'au mercredi 17 juin 2020, de 7h30 à 17h30
5294	Entreprise Kasimmodo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Saint Lazare	côté pair, sur 15 m au droit du n° 22	Le mardi 16 juin 2020
5295	Entreprises Coiro - De Filippis	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera autorisée	Rue d'Auvergne	sens Sud/Nord, entre la rue Jarente et la rue Sainte Hélène	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au vendredi 31 juillet 2020
			la circulation des véhicules sera interdite		sens Nord/Sud, entre la rue Sainte Hélène et la rue Jarente	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Sala	côté pair, entre la rue Victor Hugo et la rue Boissac	
5296	Entreprise Am Lab France	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Bellecour	sur 10 m au droit du n° 36/37	A partir du mercredi 17 juin 2020 jusqu'au mercredi 15 juillet 2020
5297	Entreprise Peix	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de pose d'une ligne électrique provisoire	le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Baraban	entre la rue Paul Bert et l'avenue Félix Faure	A partir du mercredi 17 juin 2020 jusqu'au lundi 22 mars 2021
				Avenue Félix Faure	entre la rue Baraban et la rue Meynis	
5298	Entreprise Léon Grosse	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Charles Biennier	côté Nord, sur 65 m à l'Ouest du quai Docteur Gailleton	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au mardi 15 septembre 2020
5299	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Pravaz	entre le quai Victor Augagneur et le cours de la Liberté	A partir du mercredi 17 juin 2020 jusqu'au mercredi 22 juillet 2020, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Quai Victor Augagneur	sur 30 m au droit de la rue Pravaz	A partir du mercredi 17 juin 2020 jusqu'au mercredi 22 juillet 2020, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue Pravaz	entre le quai Victor Augagneur et le cours de la Liberté	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Victor Augagneur	sur 30 m au droit du n° 11	A partir du mercredi 17 juin 2020 jusqu'au mercredi 22 juillet 2020, de 7h30 à 16h30
				Rue Pravaz	des deux côtés, sur 15 m à l'Est du quai Victor Augagneur	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5300	Entreprise Constructel Energie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de gaz	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	Rue de l'Abbé Boissard	sur 80 m à l'Est du cours Gambetta	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au lundi 31 août 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 80 m à l'Est du cours Gambetta	
5301	Entreprise Menuiserie Perrin	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Eugénie	sur 10 m au droit du n° 46	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au lundi 29 juin 2020
5302	Entreprise Elrp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de levage	la circulation des piétons sera interdite	Place Bellecour	sur 15 m au droit du n° 26	Le mardi 16 juin 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5303	Entreprise Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Professeur Rochaix	entre la rue Germain David et l'avenue Lacassagne	A partir du jeudi 18 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Avenue Lacassagne		
				Rue Professeur Rochaix	sur 30 m en face du n° 61	
			Avenue Lacassagne			
			Rue Professeur Rochaix	entre la rue Germain David et l'avenue Lacassagne		
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Professeur Rochaix	côté pair, sur 30 m en face du n° 61	
	Avenue Lacassagne	côté pair, entre la rue Germain David et l'avenue Lacassagne				
5304	Entreprise Constructel Energie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de gaz	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue André Philip	entre le n° 246 et le n° 250	A partir du jeudi 18 juin 2020 jusqu'au vendredi 10 juillet 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5305	Entreprise Constructel Energie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de gaz	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Sala	entre le n° 4 et le n° 8	A partir du jeudi 18 juin 2020 jusqu'au vendredi 10 juillet 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5306	Entreprise Constructel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement gaz	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Avenue Jean Jaurès	entre le n° 12 et le n° 22	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au dimanche 19 juillet 2020, de 9h à 16h30
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5307	Entreprise Transmanutec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'un camion équipé d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite	Rue Juliette Récamier	au droit de l'immeuble situé au n°18	Le mardi 16 juin 2020, de 7h à 19h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre la rue Robert et la rue Louis Blanc	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des 2 côtés de la chaussée, sur 15 m de part et d'autre du n° 18	
5308	Entreprise Sas Peeters	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble à l'aide d'une nacelle	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Paul Bert	sur 20 m au droit du n° 218	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au jeudi 25 juin 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5309	Entreprise StalTp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des piétons sera interdite	Rue Marcel Mérieux	trottoir Est, sur 40 m au droit du n° 259	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au samedi 22 août 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 40 m au droit du n° 259	
5310	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement électrique pour le compte d'Enedis	la circulation des véhicules autorisés sur la piste cyclable sera interdite	Avenue Jean Jaurès	piste cyclable sens Sud/Nord, sur 40 m au droit du n° 131	A partir du mardi 23 juin 2020 jusqu'au mardi 7 juillet 2020, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier		sur 40 m au droit du n° 131	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		côté impair, sur 40 m au droit du n° 131	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		trottoir Est, sur 40 m au droit du n° 131	
			un cheminement piétons devra être maintenu en permanence au droit de la fouille			
5311	Entreprise Peeters	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un échafaudage sur trottoir sous l'autorisation	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Domer	côté impair, sur 10 m au droit du n° 69	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au mercredi 17 juin 2020, de 7h à 17h
5312	Entreprise Servimo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble dans copropriété	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Boileau	sur 20 m au droit de l'immeuble situé au n° 84	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au mardi 16 juin 2020, de 8h à 17h
5313	Entreprise Mtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau Enedis	la circulation des piétons sera interdite	Rue Docteur Edmond Locard	sur le trottoir situé à l'angle "Nord-Est" de la rue de Champvert, un cheminement piétons sera matérialisé sur la chaussée au droit du chantier	A partir du vendredi 12 juin 2020 jusqu'au lundi 22 juin 2020
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		dans le carrefour avec la rue de Champvert	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5314	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'assainissement	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type "KR11"	Chemin de Choulans	dans le carrefour avec la rue des Macchabées	A partir du samedi 13 juin 2020, 8h, jusqu'au mardi 16 juin 2020, 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur la chaussée au droit du n°166	
			la signalisation verticale lumineuse tricolore sera masquée pour permettre la bonne gestion d'un alternat de circulation des véhicules provisoire		dans le carrefour avec la rue des Macchabées	
5315	Entreprise Cmt Toitures	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la mise en place d'une emprise de chantier sera autorisée	Rue de l'Annonciade	sur 10 mètres, au droit du n° 20	A partir du vendredi 12 juin 2020 jusqu'au dimanche 12 juillet 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5316	Entreprise T P M T	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la mise en place d'une emprise de chantier sera autorisée	Rue Imbert Colomès	sur 10 mètres, au droit du n° 24	A partir du vendredi 12 juin 2020 jusqu'au vendredi 3 juillet 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5317	Entreprise Terideal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de d'espaces verts	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Lebrun	côté pair (Est) sur 20 mètres, stationnements en talon en face de l'immeuble situé au n° 7	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au vendredi 19 juin 2020
5318	Etablissement Le Scorsese	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Pierre Corneille	au droit du n° 71, sur une longueur de 5 m	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au vendredi 19 juin 2020
5319	Etablissement Mi.Ma	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Sèze	au droit du n° 124, sur une longueur de 5 m	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au samedi 31 octobre 2020
5320	Etablissement Epicerie fine Les gourmandises	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Bugeaud	au droit du n° 10, sur une longueur de 5 m	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au samedi 31 octobre 2020
5321	Entreprise Ettp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Avenue de Ménival	au droit des n° 29 et 31	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au mardi 23 juin 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au droit des n° 29 et 31, zone de livraison comprise	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5322	Entreprise Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Abbé Papon	lors des phases de présence et d'activité de l'entreprise	A partir du lundi 15 juin 2020 jusqu'au vendredi 19 juin 2020
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée	
5323	Monsieur Mérieux Alexandre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la mise en place d'une emprise de chantier sera autorisée	Cours Général Giraud	sur 15 m sur le trottoir situé au droit du n° 4	A partir du mardi 16 juin 2020 jusqu'au mercredi 17 juin 2020
			l'accès, la circulation et le stationnement du véhicule du demandeur seront autorisés		sur le trottoir situé au droit du n° 4	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5324	Entreprise Mtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Royale	au droit du n° 20	A partir du mardi 16 juin 2020 jusqu'au vendredi 19 juin 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des 2 côtés de la chaussée au droit du n° 20	
5325	Entreprise Numérobis Rénovation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Tronchet	sur 10 m au droit de l'immeuble situé au n° 22	A partir du mercredi 17 juin 2020 jusqu'au vendredi 31 juillet 2020
5326	Entreprise Mddd	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Sèze	sur 21 m, au droit de l'immeuble situé au n° 63	A partir du mercredi 17 juin 2020 jusqu'au vendredi 17 juillet 2020
5327	Entreprise Jacquet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur descente d'eau pluviale à l'aide d'une nacelle élévatrice	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise	Rue Denfert Rochereau	sur 25 m au droit de l'église Saint Augustin situé au n° 27	Le mercredi 17 juin 2020, de 8h à 18h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5328	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau Enedis	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Cardinal Gerlier	entre les n° 3 et 48	A partir du mercredi 17 juin 2020 jusqu'au vendredi 24 juillet 2020
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée entre les n° 3 et 48	
5329	Entreprise Duc et Preneuf	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la maintenance d'un bâtiment	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Bon Pasteur	au droit du n° 11	Le jeudi 18 juin 2020, de 7h à 16h
5330	Entreprise Mosnier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Montée de la Butte	sur 10 m au droit des n° 5 à 5 bis	A partir du jeudi 18 juin 2020 jusqu'au jeudi 2 juillet 2020
			la mise en place d'une emprise de chantier sera autorisée			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5331	Entreprise Constructel Energie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Dumont d'Urville	sur 30 m, au droit de l'immeuble situé au n° 24	A partir du jeudi 18 juin 2020 jusqu'au vendredi 10 juillet 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 30 m au droit de l'immeuble situé au n° 24	
5332	Entreprise Asten	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réaménagement d'une place	la circulation des véhicules de plus de 3T5 du demandeur sera autorisée	Rue Neyret	dans la voie réservée aux bus d'accès à la rue Lucien Sportisse	A partir du mardi 16 juin 2020 jusqu'au mercredi 23 décembre 2020
			la circulation des véhicules sera interdite	Place Chardonnet	dans son intégralité	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Tables Claudiennes	entre la rue Pouteau et la rue Camille Jordan	
5333	Association M De Marie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un pèlerinage à l'église Saint Pothin et à l'église de la Rédemption	l'accès et le stationnement d'une calèche seront autorisés	Place Edgar Quinet		Le samedi 20 juin 2020, de 12h à 14h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Puvis de Chavannes	chaussée Nord, sur les 3 premiers emplacements en bataille situés à l'Ouest de l'emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite en face du n° 4	Le samedi 20 juin 2020, de 15h à 17h
5334	Direction départementale de sécurité publique du Rhône	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une cérémonie commémorative	la circulation des véhicules sera interdite à la diligence des services de la Police	Rue Jeanne Hachette	entre la rue Général Mouton Duvernet et la rue Jean Renoir	Le jeudi 18 juin 2020, de 15h à 19h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Bonnel	côté Sud, sur la partie comprise entre la rue Garibaldi et le n° 84	Le jeudi 18 juin 2020, de 6h à 12h30
				Rue Jeanne Hachette	côté Sud, sur les 20 premiers mètres situés à l'Ouest des emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite, au droit du n° 4	Le jeudi 18 juin 2020, de 15h à 19h
				Cours de la Liberté	côté Ouest, le long du jardin Général Deles-traint	Le jeudi 18 juin 2020, de 11h30 à 15h30
				Rue Dunoir	des 2 côtés, sur la partie comprise entre la rue André Philip et la rue Garibaldi à l'exception de l'emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite	Le jeudi 18 juin 2020, de 6h à 12h30

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5335	Entreprise Terideal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18 au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Louis Chapuy	entre la rue Marius Berliet et la rue Louis Jouvet	A partir du mercredi 17 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020, de 7h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Marius Berliet et la rue Louis Jouvet	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
5336	Association M De Marie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un pèlerinage à l'église de la Sainte Trinité et à l'église Saint-Vincent de Paul	l'accès et le stationnement d'une calèche seront autorisés	Place Louis Lebret		Le vendredi 19 juin 2020, de 14h30 à 16h30
				Place Marc Sangnier		Le jeudi 18 juin 2020, de 18h30 à 19h30
5337	Entreprise Carrard Services	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de vitre d'un bâtiment Ville de Lyon à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise et sera interdite sous le bras de levage	Avenue Jean Jaurès	trottoir Ouest, sur 50 m au droit du n° 198	A partir du jeudi 18 juin 2020 jusqu'au vendredi 19 juin 2020, de 7h à 16h
			le stationnement de la nacelle de l'entreprise Carrard Services sera autorisé			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5338	Entreprise Rhône Jardin Service	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Commandant Ayasse	côté pair, sur 10 m au droit du n° 4	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au lundi 13 juillet 2020
5339	Entreprise Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Trarieux	entre la rue Professeur Rochaix et le n° 3	A partir du mercredi 24 juin 2020 jusqu'au mercredi 8 juillet 2020
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Professeur Rochaix	sur 30 m de part et d'autre de la rue Trarieux	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Trarieux	entre la rue Professeur Rochaix et le n° 3	
				Rue Professeur Rochaix	des deux côtés, entre la rue Professeur Rochaix et le n° 3	
5340	Etablissement français du sang	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une collecte de sang	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Nérard	côté impair, sur 25 m au droit du n° 9	Le vendredi 26 juin 2020, de 12h à 20h30

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5341	Entreprise Mercier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue Molière	trottoir pair, sur 30 m au droit du n° 66	Le mercredi 24 juin 2020, de 9h à 16h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Rabelais et le cours Lafayette	
			la circulation des véhicules sera interdite		des deux côtés, entre le n° 79 et le n° 62	Le mercredi 24 juin 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au débouché sur la rue Rabelais	Le mercredi 24 juin 2020, de 9h à 16h
			les véhicules circulant auront obligation de marquer l'arrêt de sécurité "STOP"			
5342	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Mercière	entre la rue Grenette et la rue Dubois	A partir du mercredi 24 juin 2020 jusqu'au vendredi 10 juillet 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		entre le n° 5 et le n° 9	
					sur 15 m, au droit du n° 15	
5343	Entreprise Slpib Société Lyonnaise	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un WC chimique	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Tabareau	sur 1 m au droit de l'immeuble situé au n°8	A partir du vendredi 19 juin 2020 jusqu'au samedi 18 juillet 2020
5344	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Cours Gambetta	sur 40 m au droit du n° 141	A partir du jeudi 25 juin 2020 jusqu'au mardi 7 juillet 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5345	Entreprise Mgb	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Cours de Verdun Rambaud		A partir du jeudi 25 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés	
5346	Entreprise Axiens Maintel Sud-Est	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux en hauteur avec une nacelle élévatrice de personnes	la circulation des piétons sera interdite	Rue de Crimée	sur le trottoir au droit du n° 1	Le vendredi 19 juin 2020, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		au droit du n° 1	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5347	Entreprise Circet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux en hauteur avec une nacelle élévatrice de personnes	la circulation des piétons sera interdite	Rue Hippolyte Flandrin	sur le trottoir situé au droit des n° 14 et 16	Le vendredi 19 juin 2020, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue des Augustins et la rue de la Martinière, lors de la phase de présence et d'activité de l'entreprise	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au droit des n° 14 et 16	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5348	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Garibaldi	au carrefour avec la rue Sully	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au lundi 29 juin 2020
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5349	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau d'assainissement	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Cours d'Herbouville	sens Nord/Sud, entre le n° 12 et le n° 3	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au mardi 30 juin 2020, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 15 m de part et d'autre de l'immeuble situé au n° 8	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au mardi 30 juin 2020
5350	Monsieur Samuel Fernandez	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Pétrequin	sur 15 m, au droit de l'immeuble situé au n° 21	Le samedi 27 juin 2020, de 7h à 19h
5351	Entreprise Mercier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage à l'aide d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite	Rue Feuillat	côté pair, sur 20 m au droit du n° 6 bis	Le mardi 16 juin 2020, de 7h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5352	Entreprise Asten	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Bichat	des deux côtés, sur 30 m au droit de la rue Claudius Collonges	A partir du mercredi 17 juin 2020 jusqu'au vendredi 19 juin 2020, de 7h30 à 16h30
				Rue Claudius Collonge	des deux côtés, au droit de la rue Bichat	
5353	Entreprise Menuiserie Jambon Gaudioz	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Grôle	sur 15 m, au droit du n° 18	A partir du jeudi 18 juin 2020 jusqu'au vendredi 10 juillet 2020
5354	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Mercière	entre la rue Grenette et la rue Dubois	A partir du mercredi 24 juin 2020 jusqu'au vendredi 10 juillet 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		entre le n° 5 et le n° 9	
					sur 15 m, au droit du n° 15	
5355	Entreprise Vert Altitude	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Passage Panama	entre la rue Hrant Dink et le pont Snctf	A partir du lundi 29 juin 2020 jusqu'au vendredi 3 juillet 2020, de 7h30 à 16h30
5356	Entreprise Sogea Lyon Entretien	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour l'entreprise Eau du Grand Lyon	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Place Bellecour	sur 20 m, au droit du n° 30	A partir du mercredi 1 juillet 2020 jusqu'au jeudi 2 juillet 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5357	Entreprise Transleader	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Dunoir	côté impair, sur 15 m au droit du n° 61	Le vendredi 3 juillet 2020, de 7h à 17h
5358	Entreprise Gan-telet Galaber-thier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Tunnel Brotteaux Servient	au droit des GBA (glissière béton armé)	A partir du jeudi 18 juin 2020 jusqu'au vendredi 19 juin 2020, de 7h30 à 17h30
5359	Entreprise Terideal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la SPL Part Dieu	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Maurice Flandin	sur 15 m, au Sud de la rue Paul Bert	A partir du jeudi 18 juin 2020 jusqu'au vendredi 19 juin 2020
5360	Entreprise Albertazzi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules sera interdite le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Quivogne	entre le cours Suchet et la rue Ravat	A partir du vendredi 19 juin 2020 jusqu'au vendredi 10 juillet 2020
5361	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement GRDF	la circulation des piétons sera interdite	Rue Henri Lachieze Rey	au droit de l'emprise de chantier	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020, de 8h à 17h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la montée de la Boucle et l'emprise de chantier	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Montée de la Boucle		A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020, de 8h à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue Henri Lachieze Rey	entre la place Joannès Ambre et la montée de la Boucle	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Montée de la Boucle		
			les véhicules circulant dans le sens Est/Ouest devront marquer l'arrêt de sécurité "STOP"	Rue Henri Lachieze Rey	au débouché sur la place Joannès Ambre	
5362	Entreprise Coiro Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Baraban	entre l'avenue Félix Faure et la rue Paul Bert	A partir du lundi 6 juillet 2020 jusqu'au mercredi 8 juillet 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 20 m au droit du n°168	A partir du lundi 6 juillet 2020 jusqu'au vendredi 10 juillet 2020

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5363	Entreprise Cmr	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Peupliers	côté pair, sur 10 m au droit du n° 10	A partir du lundi 6 juillet 2020 jusqu'au vendredi 10 juillet 2020
5364	Entreprise Déco Lyonnaise	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de mur	la circulation des piétons sera interdite	Rue Henri Lachieze Rey	au droit de l'emprise de chantier	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020, de 8h à 17h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la montée de la Boucle et l'entrée du chantier	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Montée de la Boucle		A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020, de 8h à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue Henri Lachieze Rey	entre la place Joannès Ambre et la montée de la Boucle	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Montée de la Boucle		
			les véhicules circulant dans le sens Est/Ouest devront marquer l'arrêt de sécurité "STOP"	Rue Henri Lachieze Rey	au débouché sur la place Joannès Ambre	
5365	Entreprise Rampa Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de renouvellement de poteau d'incendie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Janin	des deux côtés de la chaussée, sur 20 m au droit de l'immeuble situé au n° 8	A partir du mercredi 17 juin 2020 jusqu'au lundi 22 juin 2020
5366	Entreprise Demathieu Bard	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une livraison de béton	la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Avenue Tony Garnier	voie de bus sens Sud vers Nord, sur 30 m au droit du n° 21	Le jeudi 18 juin 2020, de 4h à 14h
			le stationnement de deux camions pour l'entreprise Demathieu-Bard sera autorisé		côté impair, sur 30 m au droit du n° 21	
			les bus circulant sur leur voie réservée dans le sens de la circulation générale seront autorisés à quitter leur voie et à circuler sur la voie de circulation générale		voie de bus sens Sud vers Nord, sur 30 m au droit du n° 21	
5367	Entreprise Energie Lyon Métropole	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une chaudière de secours	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Jean Novel	côté pair (Sud), sur 10 m à l'Est du boulevard Stalingrad	A partir du lundi 22 juin 2020, 8h, jusqu'au vendredi 26 juin 2020, 17h
				Rue Louis Guérin	sur 10 m en face de l'immeuble situé au n° 115	
				Rue Jean Novel	côté impair (Nord), sur 10 m à l'Ouest de la rue Louis Guérin	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5368	Métropole de Lyon - Direction patrimoine voirie végétale et nettoyage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera interdite	Quai Maréchal Joffre	sous la trémie Gensoul	A partir du mardi 16 juin 2020 jusqu'au jeudi 18 juin 2020, de 1h à 5h
5369	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Boulevard Eugène Deruelle	sur 20 m, au droit du boulevard Marius Vivier Merle	A partir du mercredi 17 juin 2020, 21h, jusqu'au jeudi 18 juin 2020, 4h
5370	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Boulevard Marius Vivier Merle	sur 30 m, au Sud de la rue Paul Bert devant le bâtiment de la CAF	A partir du mercredi 17 juin 2020, 21h, jusqu'au jeudi 18 juin 2020, 4h
			la circulation des véhicules sera interdite		sens Nord/Sud, entre la rue Desaix et la rue Paul Bert	Le jeudi 18 juin 2020, de 1h à 4h
5371	Entreprise Thibaudet - Domatie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours de Verdun Gensoul	sur 15 m, au droit du n° 1	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au mardi 23 juin 2020
5372	Entreprise Millon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Quai Docteur Gailleton	côté Ouest, entre la place Antonin Poncet et la rue Charles Biennier	Le vendredi 19 juin 2020, de 9h à 16h
				Rue Charles Biennier	des deux côtés, entre le n° 6 et la rue de la Charité, sauf sur les places réservées aux personnes à mobilité réduite (entre la brasserie Silk et la rue de la Charité)	
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue de la Charité et le quai Gailleton	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Docteur Gailleton	côté Ouest, entre la place Antonin Poncet et la rue Charles Biennier	Le vendredi 19 juin 2020
	Rue Charles Biennier	des deux côtés, entre le n° 6 et la rue de la Charité, sauf sur les places réservées aux personnes à mobilités réduite (entre la brasserie Silk et la rue de la Charité)				
		les véhicules circulant dans le sens Est/Ouest devront marquer l'arrêt de sécurité "STOP"		au débouché sur la rue de la Charité	Le vendredi 19 juin 2020, de 9h à 16h	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5373	Entreprise Courteix	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une ligne aérienne électrique pour la construction d'un bâtiment	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Sébastien Gryphe	entre la rue Saint Michel et la grande rue de la Guillotière	Le mardi 30 juin 2020, de 7h30 à 17h
				Rue Saint Michel	entre la rue Chalopin et la rue Sébastien Gryphe	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Sébastien Gryphe	entre la rue Saint Michel et la grande rue de la Guillotière	
				Rue Saint Michel	entre la rue Chalopin et la rue Sébastien Gryphe	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Sébastien Gryphe	côté pair, entre la rue Saint Michel et la grande rue de la Guillotière	Le mardi 30 juin 2020
				Rue Saint Michel	côté impair, entre la rue Chalopin et la rue Sébastien Gryphe	
5374	Opéra national de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une opération de maintenance	l'accès et le stationnement du véhicule technique immatriculé EM 683 AL seront autorisés	Place Louis Pradel	sur la contre-allée le long du bâtiment de l'Opéra	Le mardi 30 juin 2020, de 8h à 18h
5375	Entreprise Chazal Sas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage pour le compte de la Métropole	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise	Place Belleville		A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020, de 7h à 17h
				Rue Saint Vincent de Paul	trottoir Nord et Sud, entre la route de Vienne et la rue Pierre Delore	
				Route de Vienne	trottoir Est, entre la rue Audibert Lavirotte et la rue Saint Vincent de Paul	
				la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite, selon avancement du chantier et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Rue Audibert et Lavirotte	entre la rue Audibert Lavirotte et la rue Saint Vincent de Paul
			Rue Saint Vincent de Paul		sur 70 m, à l'Est de la route de Vienne	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h selon avancement du chantier	Rue Audibert et Lavirotte	entre la route de Vienne et la rue Pierre Delore	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020, de 7h à 17h
				Route de Vienne	sur 70 m, à l'Est de la route de Vienne	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5375	Entreprise Chazal Sas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage pour le compte de la Métropole de Lyon	la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h selon avancement du chantier	Rue Saint Vincent de Paul	entre la route de Vienne et la rue Pierre Delore	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020, de 7h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la route de Vienne et la rue Pierre Delore	
					Rue Audibert et Laviotte	
			Route de Vienne	côté impair, portion comprise entre la rue Audibert Laviotte et la rue Saint Vincent de Paul		
5376	Entreprise Key We Nove	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite	Rue Laurencin	trottoir pair, sur 30 m au droit du n° 10	Le mercredi 17 juin 2020, de 7h à 16h30
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue de la Charité et le quai Docteur Gailleton	Le mercredi 17 juin 2020, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite		des deux côtés, sur 30 m au droit du n° 10	Le mercredi 17 juin 2020, de 7h à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5377	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur fuite d'eau potable	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Bellecour	entre le n° 30 et n° 31	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au mardi 23 juin 2020, de 7h30 à 16h30
5378	Entreprise Julien Micollet Solair	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Charité	sur 15 m, au droit du n° 29	Le vendredi 19 juin 2020
5379	Entreprise Alman	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'une grue auxiliaire	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue des Brasseries	entre la rue des Docks et la rue Félix Mangini	Le lundi 22 juin 2020, de 7h à 19h
			la circulation des véhicules sera interdite			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, sur 20 m à partir d'un point situé à 25 m à l'Est de la rue des Docks	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
			les véhicules circulant dans le sens inverse de la circulation devront marquer l'arrêt de sécurité "STOP" obligatoire		au débouché sur la rue des Docks	Le lundi 22 juin 2020, de 7h à 19h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5380	Entreprise Cluzel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Masaryk	côté pair, sur 10 m au droit du n° 20	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au lundi 6 juillet 2020
5381	Entreprise Locnacelle	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'une nacelle élévatrice	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise au droit de la nacelle	Avenue Berthelot	trottoir Sud, entre le n° 24 et le n° 26	Le mercredi 24 juin 2020, de 13h à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre le n° 24 et le n° 26	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		côté pair, entre le n° 24 et le n° 26	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5382	Entreprise Locnacelle	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'une nacelle élévatrice	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise au droit de la nacelle	Rue Professeur Zimmermann	trottoir Ouest, entre le n° 4 et l'avenue Berthelot	Le mercredi 24 juin 2020, de 13h à 18h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre le n° 4 et l'avenue Berthelot	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		côté pair, entre le n° 4 et l'avenue Berthelot	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5383	Entreprise Constructel Energie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Quai de Serbie	au droit de l'immeuble situé au n°13	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au vendredi 17 juillet 2020, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 30 m entre les n°12 et 14	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au vendredi 17 juillet 2020
5384	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Seguin	côté pair, sur 20 m au droit du n° 41	A partir du lundi 29 juin 2020 jusqu'au mercredi 15 juillet 2020
				Rue de Créqui	côté impair, sur 20 m au droit du n° 157	
5385	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de gaz	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Emile Zola	sur 50 m, au droit du n° 14	A partir du lundi 29 juin 2020 jusqu'au jeudi 16 juillet 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 50 m au droit du n° 14	
5386	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de gaz	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue des Archers	sur 30 m, au droit du n° 7	A partir du lundi 29 juin 2020 jusqu'au vendredi 10 juillet 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 30 m au droit du n° 7	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5387	Entreprise Cyl Services	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Bodin	sur 5 m au droit du n° 5, lors de la phase de présence de la benne du demandeur	Le jeudi 18 juin 2020, de 7h à 19h
			la mise en place d'une benne sera autorisée		sur 5 m au droit du n° 5	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 20 m au droit du n° 5	
5388	Entreprise Numérobis	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la mise en place d'une emprise de chantier sera autorisée	Quai Saint Vincent	dans la contre-allée, sur 15 m en face du n° 23	A partir du mercredi 17 juin 2020 jusqu'au vendredi 17 juillet 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5389	Entreprise Slpib	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une base de vie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue des Granges	sur 7 m au droit du n° 27	A partir du jeudi 18 juin 2020 jusqu'au samedi 18 juillet 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5390	Entreprise Lyon-Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une opération de levage avec une grue automotrice de type MK 88	la circulation des piétons sera interdite	Rue Pierre Valdo	sur le trottoir situé en face du n° 94, lors de la phase de présence et d'activité de l'entreprise	Le lundi 22 juin 2020, de 8h30 à 16h30
			la circulation des véhicules sera interdite		dans les deux sens de circulation entre la rue Georges Martin Witkowski et la rue Jeunet	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 5 emplacements de stationnement situé de part et d'autre de l'accès au n° 94	Le lundi 22 juin 2020, de 7h à 17h
5391	Entreprise Capallest	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des véhicules sera interdite	Rue de l'Arbre Sec	entre la rue du Gare et le quai Jean Moulin	Les lundi 22 juin 2020 et mardi 23 juin 2020, de 8h à 17h
			la mise en place d'une emprise de chantier sera autorisée		sur la chaussée située au droit du n° 18	
5392	Entreprise Levem	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Grognard	sur 10 m au droit du n° 4	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au mercredi 22 juillet 2020
			la mise en place d'une emprise de chantier sera autorisée			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5393	Entreprise Etp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau GRDF	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue d'Alsace Lorraine	de part et d'autre du n° 19, entre la rue Eugénie Brazier et la rue Roger Violi	Les mardi 23 juin 2020 et mardi 30 juin 2020, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		au droit du n° 19	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au vendredi 3 juillet 2020
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Eugénie Brazier et la rue Roger Violi	Les mardi 23 juin 2020 et mardi 30 juin 2020, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		en face du n° 19	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au vendredi 3 juillet 2020
			les véhicules circulant à contre-sens auront obligation de marquer l'arrêt de sécurité "STOP"		au débouché sur la rue Eugénie Brazier	Les mardi 23 juin 2020 et mardi 30 juin 2020, de 9h à 16h
5394	Entreprise Roche	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une base de vie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Terme	sur 6 m sur la zone de déserte située au droit du n° 4	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au mercredi 22 juillet 2020
			la mise en place d'une base-vie sera autorisée			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5395	Entreprise Jacquet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une base de vie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Saint Georges	sur 6 m au droit du n° 88	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au mercredi 22 juillet 2020
			la mise en place d'une base de vie sera autorisée			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5396	Métropole de Lyon - Direction de la voirie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie (espace de distanciation sociale)	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Jacquard	sur 8 m au droit du commerce "U express" situé au n° 17	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au jeudi 31 décembre 2020
				Boulevard de la Croix Rousse	sur 8 m au droit du commerce "Tabac presse" situé au n°147	
5397	Entreprise Lenoir Métallerie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble à l'aide d'une nacelle élévatrice	la circulation des piétons sera interdite	Rue Bossuet	trottoir pair (Sud) au droit de l'immeuble situé au n°132	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au mardi 30 juin 2020, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 40 m au droit de l'immeuble situé au n° 132	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des 2 côtés de la chaussée sur 40 m au droit de l'immeuble situé au n° 132	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5398	Entreprise Roche et Cie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le montage d'un échafaudage sur cour	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise	Cours Lafayette	trottoir pair (Nord), au droit de l'immeuble situé au n° 183	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18		dans le transport collectif en site propre Nord, au droit de l'immeuble situé au n° 183	
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé			
5399	Entreprise Legros Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'assainissement	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Avenue Maréchal de Saxe	couloir de bus Ouest, sens Sud / Nord sur 20 m de part et d'autre du n° 38	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au vendredi 17 juillet 2020
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sens Sud / Nord sur 20 m de part et d'autre du n° 38	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 30 m de part et d'autre du n° 38	
					sur 15 m de part et d'autre de l'immeuble situé au n° 38	
5400	Entreprise Ettp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue de Sèze	des deux côtés de la chaussée, entre la rue Boileau et le n° 65	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au vendredi 3 juillet 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5401	Entreprise Eurovia Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie (quai bus)	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type "KR11"	Quai Joseph Gillet	entre la résidence située au n°75 et la rue du Bois de la Caille	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite			A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020
			la signalisation par feux tricolores sera suspendue et fonctionnera à l'orange clignotant		au carrefour avec la rue du Bois de la Caille et du quai Clémenceau	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sur 50 m de part et d'autre de la rue du Bois de la Caille	A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au vendredi 26 juin 2020

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5402	Entreprise Hygiène Environnement Industriel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux en hauteur d'entretien d'immeuble avec une nacelle élévatrice de personnes	la circulation des piétons sera interdite	Rue Bugeaud	sur le trottoir pair, entre la rue Garibaldi et la rue Boileau	Les mardi 23 juin 2020 et vendredi 26 juin 2020, de 7h à 19h30
				Rue Amédée Bonnet	sur le trottoir impair, entre la rue Boileau et la rue Garibaldi	
				Rue Boileau	trottoir impair, entre la rue Amédée Bonnet et la rue Bugeaud	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Amédée Bonnet	entre la rue Boileau et la rue Garibaldi	
				Rue Boileau	entre la rue Amédée Bonnet et la rue Bugeaud	
				Rue Bugeaud	côté pair, entre la rue Garibaldi et la rue Boileau	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Boileau	des deux côtés de la chaussée, entre la rue Amédée Bonnet et la rue Bugeaud	
				Rue Bugeaud	côté pair, entre la rue Garibaldi et la rue Boileau	
				Rue Amédée Bonnet	des deux côtés de la chaussée, entre la rue Boileau et la rue Garibaldi	
5403	Entreprise Spr	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Place du Change	au droit de la rue Soufflot	A partir du mercredi 24 juin 2020 jusqu'au lundi 29 juin 2020, de 7h à 19h
			la mise en place d'un dépôt de matériaux sera autorisée		pour accéder au 2 rue Saint-Jean, sauf du samedi 19h00 au lundi 07h00	
			l'accès, la circulation et le stationnement du véhicule du demandeur seront autorisés			
5404	Entreprise Lvo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue Paul Michel Perret	trottoir impair (Est) entre la rue Montgolfier et la rue Duquesne	Le mercredi 24 juin 2020, de 7h30 à 19h30
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Duquesne et la rue Montgolfier de part et d'autre de l'emprise de chantier	
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Duquesne et la rue Montgolfier	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée entre le n°6 et la rue Montgolfier	Le mercredi 24 juin 2020
			les véhicules devront marquer l'arrêt de sécurité "STOP"		au débouché de la rue Duquesne	Le mercredi 24 juin 2020, de 7h30 à 19h30

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5405	Entreprise Ikken	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de ventilation de cuisine	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Plâtre	sur 15 m au droit du n° 8	Le mardi 30 juin 2020, de 13h à 17h
5406	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'eau potable	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Impasse Secret	de part et d'autre de la zone de chantier, lors des phases de fermeture à la circulation de la rue	A partir du lundi 29 juin 2020 jusqu'au vendredi 3 juillet 2020
			la circulation des véhicules sera interdite		lors des phases de présence et d'activité de l'entreprise	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au droit du n° 2	
5407	Entreprise Freyssinet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance d'un ouvrage d'art	la circulation des piétons sera interdite	Pont Bonaparte	trottoir Nord, les piétons auront obligation de circuler sur le trottoir opposé	A partir du lundi 29 juin 2020 jusqu'au mercredi 1 juillet 2020, de 8h30 à 17h
			la circulation des véhicules sera réduite à une voie		sur 50 m, sens " Est-Ouest" à "l'Est" du quai Romain Rolland	
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé			
5408	Entreprise Tisséo Services	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre de raccordement de fibres à l'aide d'une nacelle	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Saint Isidore	sur 20 m, au droit du n° 11	Le lundi 20 juillet 2020
5409	Entreprise Foselev	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue de Montbrillant	sur 30 m, au droit du n° 5	Le jeudi 18 juin 2020
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue du Docteur Rebatel et la rue du Professeur Paul Sisley	Le jeudi 18 juin 2020, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite		des deux côtés, sur 30 m, au droit du n° 5	Le jeudi 18 juin 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
			les véhicules circulant auront obligation de marquer l'arrêt de sécurité "STOP"			

Registre de l'année 2020

L'original de chaque arrêté du Maire peut être consulté dans son intégralité au service Occupation temporaire de l'espace public - 11 rue Pizay - 69001 Lyon - Les jours ouvrables aux heures d'ouverture.

Les mesures concernant la circulation sont signées par M. Pierre Abadie, Vice-Président délégué à la voirie à la Métropole de Lyon.

Les mesures concernant le stationnement sont signées par M. Jean-Yves Sécheresse, Adjoint au Maire de Lyon.

Délégation générale aux ressources humaines (Gestion administrative des personnels)

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Dos santos	Amandine	Technicien principal 2ème classe	Contractuel	01/04/2020	Construction	Recrutement
Magnin	Bruno	Adjoint technique	Contractuel	01/05/2020	Espaces verts	Recrutement
Chabane	Samir	Adjoint technique	Titulaire	14/04/2020	Education	Recrutement
Peron	Franck	Educateur des Aps	Titulaire	04/05/2020	Education	Recrutement
Hamzaoui	Fawzia	Adjoint technique	Contractuel	01/05/2020	Enfance	Recrutement
Dridi	Yanis	Adjoint technique principal de 2ème classe	Contractuel	01/06/2020	Cabinet du maire	Recrutement
Prigent	Yann	Adjoint technique	Contractuel	01/06/2020	Sports	Recrutement
Dair	Yanis	Adjoint technique	Contractuel	12/03/2020	Direction centrale de l'immobilier	Recrutement
Pierron	Roxane	Adjoint technique	Contractuel	01/04/2020	Espaces verts	Recrutement
Kmiha	Alexia	Adjoint technique	Stagiaire	20/05/2020	Education	Réintégration
Tamburrini	Mylène	Auxiliaire puériculture principal de 2ème classe	Stagiaire	20/06/2020	Enfance	Réintégration
Desonnais	Emilien	Adjoint technique	Stagiaire	17/06/2019	Sports	Nomination stagiaire
Rosillo	Gilles	Adjoint technique	Stagiaire	01/03/2020	Opéra	Nomination stagiaire
Sbahi	Walid	Adjoint technique	Contractuel	23/03/2020	Sports	Nomination stagiaire
Singou malela	Appolinaire	Adjoint technique	Titulaire	01/03/2020	Education	Nomination stagiaire
Leccia	Anna	Administrateur	Stagiaire	08/06/2020	Direction générale	Nomination stagiaire catégorie A
Zaidman	Laura	Rédacteur	Stagiaire	01/05/2020	Cabinet du maire	Nomination stagiaire catégorie B
Isbikhen	Akim	Adjoint technique	Stagiaire	01/05/2020	Sports	Nomination stagiaire catégorie C
Ould-ameur	Issam	Adjoint technique	Stagiaire	01/05/2020	Sports	Nomination stagiaire catégorie C
Richoz	Michael	Adjoint technique	Stagiaire	01/03/2020	Sports	Nomination stagiaire catégorie C
Romero	Alexandre	Adjoint technique	Stagiaire	06/02/2020	Sports	Nomination stagiaire catégorie C
Sahuc	Alexandre	Adjoint technique	Stagiaire	01/05/2020	Sports	Nomination stagiaire catégorie C
Tafer	Samy	Adjoint technique	Stagiaire	16/03/2020	Sports	Nomination stagiaire catégorie C
De Villepre	Anthony	Adjoint technique	Contractuel	19/02/2020	Sports	Recrutement remplaçant
De Villepre	Anthony	Adjoint technique	Contractuel	20/02/2020	Sports	Recrutement remplaçant
De Villepre	Anthony	Adjoint technique	Contractuel	28/03/2020	Sports	Recrutement remplaçant
De Villepre	Anthony	Adjoint technique	Contractuel	08/04/2020	Sports	Recrutement remplaçant
De Villepre	Anthony	Adjoint technique	Contractuel	07/05/2020	Sports	Recrutement remplaçant
Isbikhen	Akim	Adjoint technique	Contractuel	01/04/2020	Sports	Recrutement remplaçant
Ollagnier	Victor	Adjoint technique	Contractuel	16/03/2020	Sports	Recrutement remplaçant
Ollagnier	Victor	Adjoint technique	Contractuel	01/05/2020	Sports	Recrutement remplaçant
Ollagnier	Victor	Adjoint technique	Contractuel	01/06/2020	Sports	Recrutement remplaçant
Olle	Maximilien	Adjoint technique	Contractuel	25/02/2020	Sports	Recrutement remplaçant

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Olle	Maximilien	Adjoint technique	Contractuel	04/03/2020	Sports	Recrutement remplaçant
Olle	Maximilien	Adjoint technique	Contractuel	18/03/2020	Sports	Recrutement remplaçant
Olle	Maximilien	Adjoint technique	Contractuel	09/04/2020	Sports	Recrutement remplaçant
Omar	Melissa	Adjoint technique	Contractuel	01/06/2020	Enfance	Recrutement remplaçant
Sabatier	Joëlle	Adjoint technique	Contractuel	01/04/2020	Sports	Recrutement remplaçant
Sabatier	Joëlle	Adjoint technique	Contractuel	01/05/2020	Sports	Recrutement remplaçant
Sabatier	Joëlle	Adjoint technique	Contractuel	01/06/2020	Sports	Recrutement remplaçant
Soares	Joshua	Adjoint technique	Contractuel	01/04/2020	Sports	Recrutement remplaçant
Soares	Joshua	Adjoint technique	Contractuel	01/05/2020	Sports	Recrutement remplaçant
Soares	Joshua	Adjoint technique	Contractuel	01/06/2020	Sports	Recrutement remplaçant
Buckland	Lucas	Assistant de conservation	Contractuel	07/03/2020	Bibliothèque municipale	Nouveau contrat
Baylac	Catherine	Adjoint territorial du patrimoine	Contractuel	17/03/2020	Bibliothèque municipale	Nouveau contrat
Buckland	Lucas	Assistant de conservation	Contractuel	14/02/2020	Bibliothèque municipale	Nouveau contrat
Crolas	Sophie	Assistant de conservation	Contractuel	17/03/2020	Bibliothèque municipale	Nouveau contrat
Cazadamount	Jean Michel	Assistant de conservation	Contractuel	08/03/2020	Bibliothèque municipale	Nouveau contrat
Viollet	Marie-Juliette	Assistant de conservation	Contractuel	06/03/2020	Bibliothèque municipale	Nouveau contrat
Melines	Emmanuelle	Assistant de conservation	Contractuel	06/03/2020	Bibliothèque municipale	Nouveau contrat
Joly	Guillaume	Assistant de conservation	Contractuel	01/03/2020	Bibliothèque municipale	Nouveau contrat
Cazadamount	Jean Michel	Assistant de conservation	Contractuel	16/02/2020	Bibliothèque municipale	Nouveau contrat
Cazadamount	Jean Michel	Assistant de conservation	Contractuel	08/03/2020	Bibliothèque municipale	Prolongation
Groulet	Léa	Assistant de conservation	Contractuel	01/03/2020	Bibliothèque municipale	Prolongation
Mourjaoui	Nadim	Adjoint technique territorial	Contractuel	05/03/2020	Bibliothèque municipale	Prolongation
Descotes	Fanny	Assistant de conservation	Contractuel	10/03/2020	Bibliothèque municipale	Réintégration nouveau contrat
Deschanel	Claire	Adjoint territorial du patrimoine	Contractuel	01/03/2020	Bibliothèque municipale	Renouvellement
Groulet	Léa	Assistant de conservation	Contractuel	21/02/2020	Bibliothèque municipale	Renouvellement
Hebert	Alix	Adjoint territorial du patrimoine	Contractuel	15/02/2020	Bibliothèque municipale	Renouvellement
Hebert	Alix	Adjoint territorial du patrimoine	Contractuel	14/03/2020	Bibliothèque municipale	Renouvellement
Petit-Galland	Léna	Animateur	Contractuel	17/02/2020	Bibliothèque municipale	Renouvellement
Tissier	Edith	Assistant de conservation	Contractuel	01/03/2020	Bibliothèque municipale	Renouvellement
Yagouni	Chabane	Adjoint technique	Contractuel	01/03/2020	Bibliothèque municipale	Renouvellement

INFORMATIONS ET AVIS DIVERS

Déclarations préalables déposées à la Ville de Lyon - Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué pendant la période du 18 au 29 mai 2020

DP 069 389 19 01460 T01 déposée le 18 mai 2020 Transfert - Projet : Modification de façade et de toiture - Terrain : 42 rue Marietton Lyon 9ème Superficie du terrain : 382 m² - Demandeur : M. Dhonneur Joseph 284 rue Francis de Pressensé 69100 Villeurbanne
 DP 069 389 20 00748 déposée le 18 mai 2020 - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : Impasse Pasteur Lyon 9ème Superficie du terrain : 368 m² - Demandeur : M. Fourcadet Serge 29 rue Antonin Laborde 69009 Lyon
 DP 069 381 20 00754 déposée le 18 mai 2020 - Projet : Réfection de souche de cheminée - Terrain : 4 quai de la Pêcherie Lyon 1er Superficie du terrain : 1450 m² - Demandeur : Sarl Ballada 4 rue Paul Vaillant Couturier 69310 Pierre Bénite - Mandataire : M. Kauffmann Léonard
 DP 069 381 20 00755 déposée le 18 mai 2020 - Projet : Modification de façade - Terrain : 2 rue d'Oran Lyon 1er Superficie du terrain : 614 m² - Demandeur : Cycling Projects 2 rue d'Oran 69001 Lyon - Mandataire : M. Manzanini Arnaud
 DP 069 384 20 00756 déposée le 18 mai 2020 - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 17 cours d'Herbouville Lyon 4ème Superficie du terrain : 240 m² - Demandeur : Mme Vergely Nicole 16 Cours d'Herbouville 69004 Lyon
 DP 069 381 20 00757 déposée le 18 mai 2020 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 10 rue Saint-Polycarpe Lyon 1er Superficie du terrain : 357 m² - Demandeur : M. Constantin Cyril 2116 Route de Mions 69970 Chaponnay
 DP 069 389 20 00758 déposée le 18 mai 2020 - Projet : Abattage de 47 arbres - Terrain : 11 rue Bas de Loyasse Lyon 9ème Superficie du terrain : 4314 m² - Demandeur : Mme Harfi Jennyfer 58 rue Greuze 69100 Villeurbanne
 DP 069 387 20 00759 déposée le 18 mai 2020 - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 7 quai Claude Bernard Lyon 7ème Superficie du terrain : 484 m² - Demandeur : Cabinet Berne 11 quai Clémenceau 69003 Lyon - Mandataire : M. Michaud Didier
 DP 069 384 20 00760 déposée le 18 mai 2020 - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 5 m² - Terrain : 8-10 rue Jérôme Dulaar Lyon 4ème Superficie du terrain : 389 m² - Demandeur : M. Juhel Xavier 8 rue Jérôme Dulaar 69004 Lyon
 DP 069 382 20 00761 déposée le 18 mai 2020 - Projet : Ravèlement de façades - Terrain : 30 rue du Plat Lyon 2ème Superficie du terrain : 470 m² - Demandeur : Citva Vendôme Lumière 109 rue de la tête d'or 69006 Lyon
 DP 069 385 20 00762 déposée le 18 mai 2020 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 12 rue du Doyenné Lyon 5ème Superficie du terrain : 78 m² - Demandeur : Mme Charra Clarisse 12 rue du Doyenné 69005 Lyon
 DP 069 383 20 00763 déposée le 18 mai 2020 - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 60 cours Lafayette Lyon 3ème Superficie du terrain : 619 m² - Demandeur : Régie Pedrini 62 rue de Bonnel 69003 Lyon - Mandataire : Mme Dumas Marze Joy
 DP 069 388 20 00764 déposée le 18 mai 2020 - Projet : Surélévation d'une maison et démolition d'un garage - Surface créée : 36 m² - Terrain : 8 rue Emile Combes Lyon 8ème Superficie du terrain : 552 m² - Demandeur : Cpi Investissement 14 avenue de l'Opéra 75001 Paris - Mandataire : Masson Jean-Claude
 DP 069 381 20 00765 déposée le 19 mai 2020 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 8 place Louis Chazette Lyon 1er Superficie du terrain : 757 m² - Demandeur : Toitures Barski 2 boulevard Jean Monnet ZI du Moulin 69490 Vindry sur Turdine - Mandataire : M. Barski Frédéric
 DP 069 381 20 00766 déposée le 19 mai 2020 - Projet : Modification de façade - Terrain : 14 quai André Lassagne Lyon 1er Superficie du terrain : 328 m² - Demandeur : M. Grepinet Jean 14 quai André Lassagne 69001 Lyon
 DP 069 384 20 00767 déposée le 19 mai 2020 - Projet : Modification et ravèlement de façades - Terrain : 19 rue Philibert Roussy Lyon 4ème Superficie du terrain : 1305 m² - Demandeur : Sci Croix Rousse 19 rue Philibert Roussy 69004 Lyon - Mandataire : M. Vicente Bruno
 DP 069 381 20 00768 déposée le 18 mai 2020 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 15 rue Jean Baptiste Say Lyon 1er Superficie du terrain : 382 m² - Demandeur : Mme Pagnier Camille 15 rue Jean-Baptiste Say 69001 Lyon
 DP 069 382 20 00769 déposée le 18 mai 2020 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 15 rue du Port du Temple Lyon 2ème Superficie du terrain : 550 m² - Demandeur : Sacvl 36 quai Fulchiron 69005 Lyon
 DP 069 387 20 00770 déposée le 18 mai 2020 - Projet : Modification de façade - Terrain : 49-51 Rue Lieutenant-Colonel Girard Lyon 7ème Superficie du terrain : 3033 m² - Demandeur : Billon Bouvet Bonnamour 119 avenue de Saxe 69427 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Rassat Sébastien
 DP 069 382 20 00771 déposée le 18 mai 2020 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 53 rue Mercière Lyon 2ème Superficie du terrain : 247 m² - Demandeur : Sas Alain Le Ny 3 chemin de Bois Longe - RN6 69574 Dardilly Cedex - Mandataire : M. Le Ny Arnaud
 DP 069 381 20 00772 déposée le 18 mai 2020 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 12 rue Major Martin Lyon 1er Superficie du terrain : 175 m² - Demandeur : Sas Alain Le Ny 3 chemin de Bois Longe - RN6 69574 Dardilly Cedex - Mandataire : M. Le Ny Arnaud
 DP 069 384 20 00773 déposée le 18 mai 2020 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 23 rue Dumenge Lyon 4ème Superficie du terrain : 486 m² - Demandeur : Asf Toitures Sarl Avenue de la Gare 69380 Marcilly d'Azergues - Mandataire : M. Delaruyelle Sébastien
 DP 069 385 20 00774 déposée le 18 mai 2020 - Projet : Réhabilitation d'une maison individuelle - Terrain : 4 rue du Cardinal Gerlier Lyon 5ème Superficie du terrain : 512 m² - Demandeur : Rousset Bertrand 22 rue des Fosses de Trion 69005 Lyon
 DP 069 389 20 00775 déposée le 18 mai 2020 - Projet : Réhabilitation et extension d'une maison individuelle - Surface créée : 38 m² - Terrain : 189 avenue Sidoine Apollinaire Lyon 9ème Superficie du terrain : 836 m² - Demandeur : M. Charnay Aurélien 2 rue du Docteur Horand 69009 Lyon
 DP 069 381 20 00776 déposée le 18 mai 2020 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 3 Impasse Flesselles Lyon 1er Superficie du terrain : 1137 m² - Demandeur : Ville de Lyon DGTB 69205 Lyon Cedex 01 - Mandataire : M. le Maire
 DP 069 382 20 00777 déposée le 18 mai 2020 - Projet : Modification de façade et de toiture - Terrain : 8 rue Duhamel Lyon 2ème Superficie du terrain : 978 m² - Demandeur : Vatel 8 rue Duhamel 69002 Lyon
 DP 069 381 20 00778 déposée le 18 mai 2020 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 5 place Rouville Lyon 1er Superficie du terrain : 853 m² - Demandeur : M. Dieudonné Maël 11 rue d'Algérie 69001 Lyon
 DP 069 387 20 00779 déposée le 19 mai 2020 - Projet : Modification de façades, modification de toiture - Terrain : 13 rue Jangot Lyon 7ème Superficie du terrain : 182 m² - Demandeur : Le-Court-Circuit 13 rue Jangot 69007 Lyon - Mandataire : Mme Doukali Rim
 DP 069 382 20 00780 déposée le 19 mai 2020 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 20 quai Saint-Antoine Lyon 2ème Superficie du terrain : 245 m² - Demandeur : Régie Mouton 5 rue du Commandant Dubois 69003 Lyon - Mandataire : M. Reynier Gérarrd
 DP 069 383 20 00781 déposée le 19 mai 2020 - Projet : Modification de menuiseries, modification de toiture. - Terrain : 22 rue Roux-Soignat Lyon 3ème Superficie du terrain : 307 m² - Demandeur : Mme Courbière Gadsby Frédérique 22 rue Roux-Soignat 69003 Lyon
 DP 069 386 20 00782 déposée le 19 mai 2020 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 31 rue Germain Lyon 6ème Superficie du terrain : 6697 m² - Demandeur : Ogec Notre-Dame de Bellecombe 31 rue Germain 69006 Lyon - Mandataire : M. Dussud Benoit
 DP 069 383 20 00783 déposée le 19 mai 2020 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 59 cours Gambetta Lyon 3ème Superficie du terrain : 293 m² - Demandeur : Jacquet Damien 59 cours Gambetta 69003 Lyon
 DP 069 387 20 00784 déposée le 19 mai 2020 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 7 place Gabriel Péri Lyon 7ème Superficie du terrain : 403 m² - Demandeur : Sci Du Mas 151 route de Rillieux 01700 Miribel - Mandataire : M. Carre Joël
 DP 069 386 20 00785 déposée le 19 mai 2020 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 125 cours La Fayette Lyon 6ème Superficie du terrain : 335 m² - Demandeur : Pharmacie Tête d'or 125 cours Lafayette 69006 Lyon - Mandataire : Mme Bonnet Abelin Angélique
 DP 069 382 20 00786 déposée le 19 mai 2020 - Projet : Réfection de devanture - Surface créée : 6 m² - Terrain : 37 place Bellecour Lyon 2ème Superficie du terrain : 658 m² - Demandeur : Pharmacie Bellecour 31 place Bellecour 69002 Lyon - Mandataire : M. Bonnet Xavier
 DP 069 386 20 00787 déposée le 19 mai 2020 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 104 rue Ney Lyon 6ème Superficie du terrain : 1142 m² - Demandeur : M. Grosclaude Gaël 104 rue Ney 69006 Lyon
 DP 069 384 20 00788 déposée le 19 mai 2020 - Projet : Modification et ravèlement de façades, changement de menuiseries et modification de toiture - Terrain : 69 rue Eugène Pons Lyon 4ème Superficie du terrain : 449 m² - Demandeur : Eugène Pons 19 rue Duquesne 69006 Lyon - Mandataire : M. Cosnefroy Loïc
 DP 069 381 20 00790 déposée le 19 mai 2020 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 12 place Croix-Paquet Lyon 1er Superficie du terrain : 329 m² - Demandeur : Action pour l'insertion par le logement 12 place Croix-Paquet 69001 Lyon - Mandataire : Mme Bono Fabienne

DP 069 388 20 00791 déposée le 19 mai 2020 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 30 rue Antoine Péricaud Lyon 8ème Superficie du terrain : 316 m² - Demandeur : Génération façades 56 route de Brignais 69630 Chaponost - Mandataire : M. Ferrier Nicolas

DP 069 382 20 00792 déposée le 19 mai 2020 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 8 rue Vaubecour Lyon 2ème Superficie du terrain : 327 m² - Demandeur : Régie Mitanchet 2 rue Sainte-Hélène 69002 Lyon - Mandataire : M. Guiard Denis

DP 069 384 20 00793 déposée le 19 mai 2020 - Projet : Modification de façade - Terrain : 24 rue Richan Lyon 4ème Superficie du terrain : 104 m² - Demandeur : Mme Deville Agathe 24 rue Richan 69004 Lyon

DP 069 388 20 00794 déposée le 19 mai 2020 - Projet : Construction d'un abri - Terrain : 21 rue Hugues Guérin Lyon 8ème Superficie du terrain : 345 m² - Demandeur : M. Jacquier Zeiller Clément 21 rue Hugues Guérin 69008 Lyon

DP 069 384 20 00795 déposée le 20 mai 2020 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 7 rue Claude Joseph Bonnet Lyon 4ème Superficie du terrain : 105 m² - Demandeur : M. Rousset Julien 7 rue Claude Joseph Bonnet 69004 Lyon

DP 069 389 20 00796 déposée le 20 mai 2020 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 31 quai Pierre Scize Lyon 9ème Superficie du terrain : 345 m² - Demandeur : Cabinet D.PS 65 rue Hénon 69004 Lyon - Mandataire : M. Fassollette Laurent

DP 069 383 20 00797 déposée le 20 mai 2020 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 9 rue des Prévoyants de l'Avenir Lyon 3ème Superficie du terrain : 307 m² - Demandeur : M. Brunier Philippe 9 rue des Prévoyants de l'Avenir 69003 Lyon

DP 069 386 20 00798 déposée le 20 mai 2020 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 70 rue Tronchet Lyon 6ème Superficie du terrain : 1177 m² - Demandeur : Numérobis Rénovation 117 avenue Paul Marcellin 69120 Vaulx-en-Velin - Mandataire : M. Léger Benjamin

DP 069 383 20 00799 déposée le 19 mai 2020 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 70 rue Feuillat Lyon 3ème Superficie du terrain : 271 m² - Demandeur : M. Chaneac Patrick 70 rue Feuillat 69003 Lyon

DP 069 388 20 00800 déposée le 19 mai 2020 - Projet : Ravalement de façade et réfection de toiture - Terrain : 5 Impasse Caton Lyon 8ème Superficie du terrain : 210 m² - Demandeur : M. Man Gachet Flavius 1 Chemin de Pivole la Feuillade 69510 Messimy

DP 069 381 20 00801 déposée le 19 mai 2020 - Projet : Modification de façade, changement de menuiseries - Terrain : 20 rue Joseph Serlin Lyon 1er Superficie du terrain : 2288 m² - Demandeur : Sci Fboc Haut de Somont 73170 Saint-Jean-de-Chevelu - Mandataire : M. Gudet Frédéric

DP 069 383 20 00802 déposée le 19 mai 2020 - Projet : Modification de façade - Terrain : 19 bis rue Saint-Antoine Lyon 3ème Superficie du terrain : 2314 m² - Demandeur : Alain Taigh 7 rue des Arbousiers 34270 Saint-Mathieu de Treviers - Mandataire : M. Meline Bruno

DP 069 389 20 00803 déposée le 20 mai 2020 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 87 rue Pierre Audry Lyon 9ème Superficie du terrain : 12666 m² - Demandeur : M. Domene Anthony 250 route de la Vallée 69380 Civrieux d'Azergues

DP 069 383 20 00804 déposée le 20 mai 2020 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 9 cours Richard Vitton Lyon 3ème Superficie du terrain : 217 m² - Demandeur : Eurl Millidère 8 rue de la Ligne de l'Est 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Firat Ekrem

DP 069 383 20 00805 déposée le 20 mai 2020 - Projet : Changement de menuiseries et modification de façade - Terrain : 62 rue Bonnard Lyon 3ème Superficie du terrain : 944 m² - Demandeur : M. Landau Raphaël 62 rue Bonnard 69003 Lyon

DP 069 384 20 00806 déposée le 20 mai 2020 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 21 rue Dumont Lyon 4ème Superficie du terrain : 117 m² - Demandeur : Sci Ms 80 avenue du 8 mai 1945 69120 Vaulx-en-Velin - Mandataire : M. Meric Mehmet

DP 069 388 20 00807 déposée le 20 mai 2020 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 8 place André Latarjet Lyon 8ème Superficie du terrain : 1620 m² - Demandeur : Snc Pharmacie Tronel 8 place Andre Latarjet 69008 Lyon - Mandataire : M. Tronel Alexandre

DP 069 386 20 00808 déposée le 20 mai 2020 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 26 rue Pierre Corneille Lyon 6ème Superficie du terrain : 885 m² - Demandeur : Ville de Lyon DGTB 69205 Lyon Cedex 01 - Mandataire : M. le Maire

DP 069 387 20 00809 déposée le 20 mai 2020 - Projet : Réfection de toitures - Terrain : 103 Grande rue de la Guillotière Lyon 7ème Superficie du terrain : 1046 m² - Demandeur : Ogec Ecole Notre Dame - Saint Joseph 103 Grande rue de la Guillotière 69007 Lyon - Mandataire : M. Garcin Julien

DP 069 383 20 00810 déposée le 20 mai 2020 - Projet : Modification de façade - Terrain : 2 rue Saint-Philippe Lyon 3ème Superficie du terrain : 221 m² - Demandeur : M. Naro Philippe 2 rue Saint-Philippe 69003 Lyon

DP 069 382 20 00811 déposée le 20 mai 2020 - Projet : Modification de façade - Terrain : 5 Place Antonin Poncet Lyon 2ème Superficie du terrain : 1801 m² - Demandeur : Fivestone 5 place Antonin Poncet 69214 Lyon Cedex 02 - Mandataire : M. Vantorre Ignace

DP 069 388 20 00812 déposée le 22 mai 2020 - Projet : Remise en peinture d'un mur de clôture - Terrain : 3 rue du Premier Film Lyon 8ème Superficie du terrain : 2957 m² - Demandeur : Ville de Lyon DGTB 69205 Lyon Cedex 01 - Mandataire : M. le Maire

DP 069 389 20 00813 déposée le 22 mai 2020 - Projet : Installation de panneaux photovoltaïques - Terrain : 14 rue Claude Debussy Lyon 9ème Superficie du terrain : 587 m² - Demandeur : M. Boulet Benoit 14 rue Claude Debussy 69009 Lyon

DP 069 387 20 00814 déposée le 22 mai 2020 - Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile - Terrain : 129 avenue Jean Jaurès Lyon 7ème Superficie du terrain : 219 m² - Demandeur : Sfr 452 cours du 3ème Millénaire Parc Technologique de Lyon 69800 Saint-Priest - Mandataire : M. Coudeiras Christophe

DP 069 384 20 00815 déposée le 22 mai 2020 - Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile - Terrain : 50 rue Jacques Louis Henon Lyon 4ème Superficie du terrain : 33652 m² - Demandeur : Cellnex 1 avenue de la Cristallerie 92310 Sèvres - Mandataire : Mme Guinet Sylvie

DP 069 381 20 00816 déposée le 22 mai 2020 - Projet : Modification de façade - Terrain : 6 rue des Jardins des Plantes Lyon 1er Superficie du terrain : 120 m² - Demandeur : M. Larsonneur Adrian 6 rue du Jardin des Plantes 69001 Lyon

DP 069 389 20 00818 déposée le 25 mai 2020 - Projet : Construction d'une piscine, modification de façade et de clôture - Terrain : 7 impasse des Jardins Lyon 9ème Superficie du terrain : 1422 m² - Demandeur : M. Raoul Pascal 7 impasse des Jardins 69009 Lyon

DP 069 383 20 00819 déposée le 25 mai 2020 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement - Terrain : 116 bis rue du Dauphiné Lyon 3ème Superficie du terrain : 247 m² - Demandeur : M. Garreau Saint-Vit 73190 Apremont

DP 069 388 20 00820 déposée le 26 mai 2020 - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 67 rue Bataille Lyon 8ème Superficie du terrain : 13850 m² - Demandeur : Arkea Immobilier 114 allée des Peupliers 01120 Dagneux - Mandataire : M. Housaini Mouaad

DP 069 383 20 00821 déposée le 26 mai 2020 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 13 rue du Capitaine Lyon 3ème Superficie du terrain : 143 m² - Demandeur : M. Sorine Michel 13 rue du Capitaine 69003 Lyon

DP 069 382 20 00822 déposée le 26 mai 2020 - Projet : Changement de destination d'un logement en local d'activités de service - Terrain : 44 rue Denuzière Lyon 2ème Superficie du terrain : 1698 m² - Demandeur : Yopbox Productions 44 rue Denuzière 69002 Lyon - Mandataire : M. Giraud Julien

DP 069 389 20 00823 déposée le 26 mai 2020 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : Place Notre Dame - Impasse Saint-Loux Lyon 9ème Superficie du terrain : 55 m² - Demandeur : Mme Favier Katherine 309 rue Duguesclin 69007 Lyon

DP 069 389 20 00824 déposée le 26 mai 2020 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 102 rue Pierre Audry Lyon 9ème Superficie du terrain : 664 m² - Demandeur : M. Guillaume Gilles 102 rue Pierre Audry 69009 Lyon

DP 069 382 20 00825 déposée le 26 mai 2020 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 53 rue Mercière Lyon 2ème Superficie du terrain : 247 m² - Demandeur : Le Syndicat Sarl Les 4 Fantastiques 53 rue Mercière 69002 0608548482 Lyon - Mandataire : M. Ternoz Bertrand

DP 069 389 20 00826 déposée le 25 mai 2020 - Projet : Ravalement de façade avec lte - Terrain : 120 avenue du 25e régiment des Tirailleurs Sénégalais Lyon 9ème Superficie du terrain : 254 m² - Demandeur : M. Jovnovic Milovan 678 quai Pierre Dupont 69270 Rochetaillée-sur-Saône

DP 069 382 20 00827 déposée le 26 mai 2020 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 19 rue Sainte-Hélène Lyon 2ème Superficie du terrain : 122 m² - Demandeur : Cabinet Dps 65 rue Hénon 69004 Lyon - Mandataire : M. Fassollette Laurent

DP 069 387 20 00828 déposée le 26 mai 2020 - Projet : Modification de façade - Terrain : 19 rue Victorien Sardou Lyon 7ème Superficie du terrain : 850 m² - Demandeur : M. Mensah William 19 rue Victorien Sardou 69007 Lyon

DP 069 383 20 00829 déposée le 26 mai 2020 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 11 rue des Petites Soeurs Lyon 3ème Superficie du terrain : 471 m² - Demandeur : M. Prost Christian 19 bis avenue Ampère 69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or

DP 069 388 20 00830 déposée le 26 mai 2020 - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : 145 rue Montagny Lyon 8ème Superficie du terrain : 342 m² - Demandeur : Aliade Habitat 173 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Mandataire : M. Lafont Frédéric

DP 069 383 20 00831 déposée le 26 mai 2020 - Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile - Terrain : 117 cours Gambetta Lyon 3ème Superficie du terrain : 6367 m² - Demandeur : Orange France Uprse 8 rue du Dauphiné 69424 Lyon Cedex 03 - Mandataire : Mme Ouadil Nejma

DP 069 383 20 00832 déposée le 26 mai 2020 - Projet : Modification de façade - Terrain : 6 rue Verlet Hanus Lyon 3ème Superficie du terrain : 155 m² - Demandeur : Cabinet Dps 65 rue Hénon 69004 Lyon - Mandataire : M. Fassollette Laurent

DP 069 383 20 00833 déposée le 26 mai 2020 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 95 avenue Maréchal de Saxe Lyon 3ème Superficie du terrain : 863 m² - Demandeur : Dubble 131 rue Boileau 69006 Lyon - Mandataire : M. Tran Terry

DP 069 381 20 00834 déposée le 26 mai 2020 - Projet : Changement de destination d'un local d'activités en logement - Terrain : 1 rue du Griffon Lyon 1er Superficie du terrain : 196 m² - Demandeur : Damille 1 Ferme des Cornes 39240 Cornod - Mandataire : Mme Ferrari Camille

DP 069 385 20 00835 déposée le 26 mai 2020 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 169 et 171 rue Joliot Curie Lyon 5ème Superficie du terrain : 42923 m² - Demandeur : In'Li Aura 101 rue Denfert Rochereau 69004 Lyon - Mandataire : M. Hamelin Guillaume

DP 069 383 20 00836 déposée le 26 mai 2020 - Projet : Installation de 3 portillons - Terrain : 29 rue Bonnaud Lyon 3ème Superficie du terrain : 2798 m² - Demandeur : Oralia Piron 9 rue Juliette Récamier 69006 Lyon - Mandataire : M. Bacarbi Karim

DP 069 384 20 00837 déposée le 26 mai 2020 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 101 Grande rue de la Croix-Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 142 m² - Demandeur : Sarl Pompes Funèbres Lutece 103 rue de Rennes 75006 Paris - Mandataire : M. Hertelli Zouhaier

DP 069 381 20 00838 déposée le 27 mai 2020 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 1 rue Sergent Blandan Lyon 1er Superficie du terrain : 1239 m² - Demandeur : Ville de Lyon DGTB 69205 Lyon Cedex 01 - Mandataire : M. le Maire

DP 069 385 20 00839 déposée le 27 mai 2020 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 27 rue Juliot Curie Lyon 5ème Superficie du terrain : 5655 m² - Demandeur : Ville de Lyon DGTB 69205 Lyon Cedex 01 - Mandataire M. le Maire

DP 069 381 20 00840 déposée le 27 mai 2020 - Projet : Modification de façade - Terrain : 4 rue de la Bourse Lyon 1er Superficie du terrain : 420 m² - Demandeur : Mme Milan Belaredj Marie 4 rue de la Bourse 69001 Lyon

DP 069 382 20 00841 déposée le 27 mai 2020 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 21 Cours de Verdun Gensoul Lyon 2ème Superficie du terrain : 410 m² - Demandeur : Plénétude Sarl 63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Marion Mickael

DP 069 387 20 00842 déposée le 27 mai 2020 - Projet : Réfection de devanture et création d'une mezzanine - Surface créée : 19 m² - Terrain : 41 route de Vienne Lyon 7ème Superficie du terrain : 196 m² - Demandeur : Sarl Pharmacie du Progrès 41 route de Vienne 69007 Lyon - Mandataire : Mme Pequet Valérie

DP 069 383 20 00843 déposée le 27 mai 2020 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 10 Rue Sevigne Lyon 3ème Superficie du terrain : 676 m² - Demandeur : Fondation Dispensaire général de Lyon 10 rue Sevigné 69003 Lyon - Mandataire : M. Contis Francis

DP 069 387 20 00844 déposée le 27 mai 2020 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 204 avenue Jean Jaurès Lyon 7ème Superficie du terrain : 265 m² - Demandeur : Entreprise Thabuis SAS 21 rue de L'Industrie 69530 Brignais - Mandataire : Mme Thabuis Muriel

DP 069 383 20 00845 déposée le 27 mai 2020 - Projet : Modification de toiture - Surface créée : 49 m² - Terrain : 48 bis rue Saint Antoine Lyon 3ème Superficie du terrain : 151 m² - Demandeur : Lafayette 19 43 rue Bonnabaud 63000 Clermont-Ferrand - Mandataire : M. Massonneau Florent

DP 069 383 20 00846 déposée le 27 mai 2020 - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 10 Rue François Villon Parc Chaussage Lyon 3ème Superficie du terrain : 708 m² - Demandeur : Bernon Philippe 10 Rue François Villon 69003 Lyon

DP 069 387 20 00847 déposée le 27 mai 2020 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 58 Rue Pré Gaudry Lyon 7ème Superficie du terrain : 178 m² - Demandeur : M. Morel Quentin 58 Rue Pré Gaudry 69007 Lyon

DP 069 382 20 00848 déposée le 28 mai 2020 - Projet : Modification de façade - Terrain : 19 Rue d'Auvergne Lyon 2ème Superficie du terrain : 165 m² - Demandeur : Oralia Régie de L'Opéra 54 Cours Lafayette 69003 Lyon - Mandataire : Mme Achahboun Jamila

DP 069 389 20 00849 déposée le 28 mai 2020 - Projet : Modification de façade - Terrain : 55G Chemin des Charbottes Lyon 9ème Superficie du terrain : 500 m² - Demandeur : M. Philis Cyril 55 G Chemin des Charbottes 69009 Lyon

DP 069 384 20 00850 déposée le 28 mai 2020 - Projet : Modification de façade - Terrain : 7 Rue Janin Lyon 4ème Superficie du terrain : 2379 m² - Demandeur : M. Sistac Olivier 7 Rue Janin 69004 Lyon

DP 069 383 20 00851 déposée le 28 mai 2020 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 124 Route de Genas Lyon 3ème Superficie du terrain : 611 m² - Demandeur : M. Byrne Gauthier 124 Route de Genas 69003 Lyon

DP 069 383 20 00852 déposée le 28 mai 2020 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 256 Cours Lafayette Lyon 3ème Superficie du terrain : 482 m² - Demandeur : Rolin Bainsion 256 Cours Lafayette 69003 Lyon - Mandataire : Mme De Filippis Maryse

DP 069 382 20 00853 déposée le 28 mai 2020 - Projet : Modification de toiture et de façade - Terrain : 11 Rue Emile Zola Lyon 2ème Superficie du terrain : 1013 m² - Demandeur : Mme De Jerphanion Geneviève 30 Rue du Bac 75007 Paris

DP 069 383 20 00854 déposée le 28 mai 2020 - Projet : Réfection et modification de toiture - Terrain : 72 Rue Claude Farrère Lyon 3ème Superficie du terrain : 413 m² - Demandeur : Zinguerie du Rhône 270 Avenue des Frères Lumières 69730 Genay - Mandataire : M. Theuriaux Patrick

DP 069 384 20 00855 déposée le 28 mai 2020 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 44 Rue de Cuire Lyon 4ème Superficie du terrain : 301 m² - Demandeur : Zinguerie du Rhône 270 Avenue des Frères Lumières 69730 Genay - Mandataire : M. Theuriaux Patrick

DP 069 386 20 00856 déposée le 28 mai 2020 - Projet : Modification de façade - Terrain : 115 Rue Sully Lyon 6ème Superficie du terrain : 928 m² - Demandeur : Mme Crozemarie Laetitia 171 Chemin du Casard 01120 Montluel

DP 069 387 20 00857 déposée le 28 mai 2020 - Projet : Création d'une fresque murale - Terrain : 12 Rue du Docteur Salvat Lyon 7ème Superficie du terrain : 109 m² - Demandeur : Kaligraff 6 Rue Saint Jérôme 69007 Lyon - Mandataire : M. Lambert Pascal

DP 069 386 20 00858 déposée le 28 mai 2020 - Projet : Ravalement et modification de façades, changement de menuiseries - Terrain : 9 Rue Corneille Lyon 6ème Superficie du terrain : 541 M² - Demandeur : Immoinvest 131 Boulevard de Stalingrad 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Abattu Michel

DP 069 385 20 00859 déposée le 28 mai 2020 - Projet : Ravalement de façades et changement de menuiseries - Terrain : 7 Rue Saint-Nicolas Lyon 5ème Superficie du terrain : 125 m² - Demandeur : M. Hostettler David 34 Rue Ney 69006 Lyon

DP 069 385 20 00860 déposée le 28 mai 2020 - Projet : Ravalement des façades - Terrain : 10 Rue Saint-Jean Lyon 5ème Superficie du terrain : 260 m² - Demandeur : Propriété 10 Rue Saint Jean C/O Plénétude 63 Avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Meynieux Thomas

DP 069 385 20 00861 déposée le 28 mai 2020 - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 35 bis Montée du Chemin Neuf Lyon 5ème Superficie du terrain : 675 m² - Demandeur : M. Cornut Pierre-Loic 20 Quai Jean Moulin 69002 Lyon

DP 069 385 20 00862 déposée le 28 mai 2020 - Projet : Ravalement de façades et réfection de toiture - Terrain : 2 Rue Soeur Bouvier Lyon 5ème Superficie du terrain : 1143 m² - Demandeur : Sci Coma 40 rue de Bonnel 69003 Lyon - Mandataire : M. Lamy Bruno

DP 069 385 20 00863 déposée le 28 mai 2020 - Projet : Modification et ravalement de façades, réfection de toiture - Terrain : 35 bis Montée du Chemin Neuf Lyon 5ème Superficie du terrain : 675 m² - Demandeur : M. Cornut Pierre-Loic 20 Quai Jean Moulin 69002 Lyon

DP 069 383 20 00864 déposée le 29 mai 2020 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 70 Cours Lafayette Lyon 3ème Superficie du terrain : 508 m² - Demandeur : M. Montanier De Belmont Renaud 70 Cours Lafayette 69003 Lyon

DP 069 384 20 00865 déposée le 29 mai 2020 - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 22 Chemin du Vallon Lyon 4ème Superficie du terrain : 2656 m² - Demandeur : M. Billaud Yann 22 Chemin du Vallon 69004 Lyon

DP 069 389 20 00866 déposée le 29 mai 2020 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 48 Rue Pierre Baizet Lyon 9ème Superficie du terrain : 70319 m² - Demandeur : Région Auvergne Rhône-Alpes 1 Esplanade François Mitterrand 69269 Lyon Cedex 02

DP 069 389 20 00867 déposée le 29 mai 2020 - Projet : Modification de clôture - Terrain : 6 Ter Chemin de Montessuy Lyon 9ème Superficie du terrain : 382 m² - Demandeur : M. Messin Jean-Claude 6 Ter Chemin de Montessuy 69009 Lyon

DP 069 387 20 00868 déposée le 29 mai 2020 - Projet : Modification et ravalement de façade - Terrain : 348 - 350 Rue André Philip Lyon 7ème Superficie du terrain : 4577 m² - Demandeur : Sci Lyon Gambetta 12 Rue Jean Jaurès 92813 Puteaux - Mandataire : M. Vicente Bruno

DP 069 384 20 00869 déposée le 29 mai 2020 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 13 Rue d'Austerlitz Lyon 4ème Superficie du terrain : 331 m² - Demandeur : Les Co'pains d'antan 13 Rue d'Austerlitz 69004 Lyon - Mandataire : M. Vizcaine Alexandre

DP 069 383 20 00870 déposée le 29 mai 2020 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 20 Rue d'Essling Lyon 3ème Superficie du terrain : 1068 m² - Demandeur : Plénétude Sarl 63 Avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Marion Mickael

DP 069 383 20 00871 déposée le 29 mai 2020 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 124 Cours Lafayette Lyon 3ème Superficie du terrain : 122 m² - Demandeur : Plénétude Sarl 63 Avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Marion Mickael

DP 069 388 20 00872 déposée le 29 mai 2020 - Projet : Installation d'une clôture et d'un portillon - Terrain : 117 Rue Challemel Lacour Lyon 8ème Superficie du terrain : 12 881 m² - Demandeur : Sytral 21 Boulevard Vivier Merle 69487 Lyon Cedex 03 - Mandataire : Mme Bouzerda Fouziya

DP 069 383 20 00873 déposée le 29 mai 2020 - Projet : Modification de façade - Terrain : 4 bis Rue Feuillat Lyon 3ème Superficie du terrain : 2075 m² - Demandeur : M. Morfin Pierre 4 Bis Rue Feuillat 69003 Lyon

DP 069 387 20 00875 déposée le 29 mai 2020 - Projet : Ravalement de façades. - Terrain : 122 Avenue Berthelot Lyon 7ème Superficie du terrain : 133 m² - Demandeur : Cabinet Bois 4 Place Amédée Bonnet 69002 Lyon - Mandataire : M. Bois Dominique

DP 069 383 20 00876 déposée le 29 mai 2020 - Projet : Aménagement de combles, modification de toiture et de façade - Terrain : 125 Cours Albert Thomas Lyon 3ème Superficie du terrain : 1482 m² - Demandeur : Mme Baure Stéphanie 125 Cours Albert Thomas 69003 Lyon

DP 069 389 20 00877 déposée le 29 mai 2020 - Projet : Modification de toiture - Surface créée : 31 m² - Terrain : 13 Rue Laporte Lyon 9ème Superficie du terrain : 822 m² - Demandeur : M. Hougron Johann 13 Rue Laporte 69009 Lyon

DP 069 389 20 00878 déposée le 29 mai 2020 - Projet : Modification de toiture. - Surface créée : 31 m² - Terrain : 13 Rue Laporte Lyon 9ème Superficie du terrain : 822 m² - Demandeur : M. Lo Monaco Adrien 13 Rue Laporte 69009 Lyon

DP 069 388 20 00879 déposée le 29 mai 2020 - Projet : Modification de façade. - Terrain : 4 Impasse des Platanes Lyon 8ème Superficie du terrain : 1471 m² - Demandeur : Mme Gambin Vanessa 4 Impasse des Platanes 69008 Lyon

DP 069 385 20 00880 déposée le 29 mai 2020 - Projet : Abattage et plantation d'arbres. - Terrain : 12 Avenue Debrousse Lyon 5ème Superficie du terrain : 1882 m² - Demandeur : Pfi 1 Quai Jules Courmont 69002 Lyon - Mandataire : M. Pigeroulet Marc

DP 069 384 20 00881 déposée le 29 mai 2020 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 14 Rue Edouard Millaud Lyon 4ème Superficie du

terrain : 235 m² - Demandeur : M. Cussey Jacques 14 Rue Edouard Millaud 69004 Lyon
 DP 069 383 20 00882 déposée le 29 mai 2020 - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : 90-92 Cours Lafayette Lyon 3ème Superficie du terrain : 7312 m² - Demandeur : Syndicat de copropriété Le Moncey Nord 50 54 Cours Lafayette 69003 Lyon - Mandataire : Mme Chagnon Anne Christine
 DP 069 384 20 00883 déposée le 29 mai 2020 - Projet : Modification de façade - Terrain : 19 Rue d'Austerlitz Lyon 4ème Superficie du terrain : 259 m² - Demandeur : M. Vuilmet Bruno 19 Rue d'Austerlitz 69004 Lyon
 DP 069 384 20 00884 déposée le 29 mai 2020 - Projet : Modification de menuiseries - Terrain : 10 Rue Dumenge Lyon 4ème Superficie du terrain : 791 m² - Demandeur : Sci La Navette 22 Rue de Margnolles 69300 Caluire-et-Cuire - Mandataire : Rousselot Michel
 DP 069 385 20 00885 déposée le 29 mai 2020 - Projet : Réfection des parties communes - Terrain : 14 Montée du Chemin Neuf Lyon 5ème Superficie du terrain : 460 m² - Demandeur : Copropriété 14 Montée du Chemin Neuf L5 14 Montée du Chemin Neuf 69005 Lyon - Mandataire : M. Radiguer Jérôme
 DP 069 384 20 00886 déposée le 29 mai 2020 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 10 Rue Dumenge Lyon 4ème Superficie du terrain : 791 m² - Demandeur : Sci La Navette 22 Rue de Margnolles 69300 Caluire-et-Cuire - Mandataire : Rousselot Michel
 DP 069 387 20 00887 déposée le 29 mai 2020 - Projet : Extension d'une véranda, modification de clôture - Terrain : 101 Rue Jean Vallier Lyon 7ème Superficie du terrain : 362 m² - Demandeur : Berger Henri 101 Rue Jean Vallier 69007 Lyon
 DP 069 381 20 00888 déposée le 29 mai 2020 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement - Terrain : 33 Rue René Leynaud Lyon 1er Superficie du terrain : 707 m² - Demandeur : Mme Bergier Alexandra 33 Rue René Leynaud 69001 Lyon
 DP 069 383 20 00889 déposée le 29 mai 2020 - Projet : Réfection de façades, changement de menuiseries - Terrain : 27 Rue de la Villette Lyon 3ème Superficie du terrain : 1862 m² - Demandeur : Sdc d'Aubigny 27 Rue de la Villette 69003 Lyon - Mandataire : Samuel Calleraud

Permis de construire déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué pendant la période du 18 au 29 mai 2020

PC 069 388 11 00263 M01 déposé le 20 mai 2020 Modificatif - Projet : Changement de destination d'un commerce en logement avec extension et modification de façade - Surface créée : 71 m² - Terrain : 7 rue Wakatsuki Lyon 8ème Superficie du terrain : 362 m² - Demandeur : M. Rougeron Benoît 48 bis rue Saint-Maurice 69008 Lyon
 PC 069 389 16 00112 M03 déposé le 18 mai 2020 Modificatif - Projet : Construction d'un immeuble de 48 logements et création de 59 aires de stationnement - Surface créée : 3570 m² - Terrain : Angle rue Denise Jousset - rue Albert Jacquard Lyon 9ème Superficie du terrain : 16294 m² - Demandeur : Sci Technikolor 149 boulevard Stalingrad 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Dubois Bernard - Auteur : Atelier Wra 30 Allée Vivaldi 75012 Paris
 PC 069 387 16 00228 M01 déposé le 29 mai 2020 Modificatif - Projet : Construction d'un bâtiment de 19 logements et création de 10 aires de stationnement - Surface créée : 1486 m² - Terrain : 40 - 42 rue des Girondins Lyon 7ème Superficie du terrain : 532 m² - Demandeur : Allié Habitat 173 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Mandataire : M. Tillet Patrice - Auteur : Plottier Architectes Associés Gaillard Antoine 90 rue Paul Bert 69446 Lyon Cedex 03
 PC 069 389 16 00385 M04 déposé le 26 mai 2020 Modificatif - Projet : Construction d'un immeuble de bureaux, 169 logements, commerces et création de 97 aires de stationnement - Surface créée : 10264 m² - Terrain : 55 avenue René Cassin Lyon 9ème Superficie du terrain : 20758 m² - Demandeur : Sccv Club 55 30 quai Perrache 69002 Lyon - Mandataire : M. Rudigoz Bertrand - Auteur : Soho Architecture e Urbanisme 30 Quai Perrache 69286 Lyon Cedex 02
 PC 069 389 16 00462 T02 déposé le 20 mai 2020 Transfert - Projet : Construction d'un bâtiment de 3 logements - Surface créée : 278 m² - Terrain : Boulevard de la Duchère Lyon 9ème Superficie du terrain : 12585 m² - Demandeur : In'li Aura 101 Rue Denfert Rochereau 69004 Lyon - Mandataire : M. Hamelin Guillaume, Roger, Loïc - Auteur : Atelier des Vergers 12 boulevard de l'Etivallière 42000 Saint-Etienne
 PC 069 389 16 00463 T02 déposé le 20 mai 2020 Transfert - Projet : Construction d'un immeuble de 35 logements avec création de 22 aires de stationnement - Surface créée : 2254 m² - Terrain : Boulevard de la Duchère Lyon 9ème Superficie du terrain : 9762 m² - Demandeur : In'li Aura 101 Rue Denfert Rochereau 69004 Lyon - Mandataire : M. Hamelin Guillaume, Roger, Loïc - Auteur : Atelier des Vergers 12 boulevard de l'Etivallière 42000 Saint-Etienne
 PC 069 389 16 00464 T03 déposé le 20 mai 2020 Transfert - Projet : Construction de 9 logements et création de 9 aires de stationnement - Surface créée : 653 m² - Terrain : Boulevard de la Duchère Lyon 9ème Superficie du terrain : 1228 m² - Demandeur : In'li Aura 101 Rue Denfert Rauchereau 69004 Lyon - Mandataire : M. Hamelin Guillaume, Roger, Loïc - Auteur : Atelier des Vergers 12 boulevard de l'Etivallière 42000 Saint-Etienne
 PC 069 382 17 00037 M02 déposé le 29 mai 2020 Modificatif - Projet : Réaménagement du centre d'échanges de Lyon Perrache et construction d'une galerie de liaison - Surface créée : 17 m² - Terrain : Cours de Verdun Lyon 2ème Superficie du terrain : 506 m² - Demandeur : Métropole de Lyon 20 rue du Lac 69505 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Le Président - Auteur : Gautier & Conquet Architectes 79 rue de Sèze 69411 Lyon Cedex 06
 PC 069 382 17 00240 T01 déposé le 18 mai 2020 Transfert - Projet : Travaux sur murs porteurs et réaménagement intérieur d'un local - Surface créée : 2 m² - Terrain : 7 place Bellecour Lyon 2ème Superficie du terrain : 761 m² - Demandeur : Blossom Project Promotion 208 rue Garibaldi 69003 Lyon - Mandataire : M. Michaud Maxime - Auteur : M. Porte Jacques 100 rue Saint-Georges 69005 Lyon
 PC 069 385 18 00009 M01 déposé le 22 mai 2020 Modificatif - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 50 m² - Terrain : 46 rue de la Garde Lyon 5ème Superficie du terrain : 1699 m² - Demandeur : M. Valo Patrick 46 rue de la Garde 69005 Lyon - Auteur : Mme Perrodon Nugues Laure 69 b route de Paris 69160 Tassin-la-Demi-Lune
 PC 069 388 19 00107 M01 déposé le 29 mai 2020 Modificatif - Projet : Démolition, construction d'un immeuble de 38 logements et création de 39 aires de stationnement - Surface créée : 2302 m² - Terrain : 119 rue Villon Lyon 8ème Superficie du terrain : 1429 m² - Demandeur : Nexity Ir Programmes Rhône Loire Auvergne 66 quai Charles de Gaulle 69006 Lyon - Mandataire : M. Marchal Frédéric - Auteur : Unanime Architectes 3 rue Jangot 69007 Lyon
 PC 069 387 20 00116 déposé le 18 mai 2020 - Projet : Extension d'un établissement scolaire - Surface créée : 195 m² - Terrain : 128 Grande rue de la Guillotière Lyon 7ème Superficie du terrain : 8032 m² - Demandeur : Ville de Lyon DGTB 69205 Lyon Cedex 01 - Mandataire : M. le Maire - Auteur : M. Tornier Philippe 2 rue des Granges 69005 Lyon
 PC 069 382 20 00118 déposé le 18 mai 2020 - Projet : Modification et ravalement de façade, réfection de toiture et changement de menuiseries - Terrain : 30-32 rue de La Charité Lyon 2ème Superficie du terrain : 4558 m² - Demandeur : Région Rhône Alpes 1 esplanade François Mitterrand 69269 Lyon Cedex 02 - Mandataire : M. le Président - Auteur : Archipat 19 rue des Tuileries 69009 Lyon
 PC 069 387 20 00119 déposé le 19 mai 2020 - Projet : Construction d'un immeuble de 13 logements et création de 14 aires de stationnement - Surface créée : 1138 m² - Terrain : 72 rue Béchevelin Lyon 7ème Superficie du terrain : 557 m² - Demandeur : Sccv Béchevelin 72 68 cours Lafayette 69003 Lyon - Mandataire : M. Guillaud Jérôme - Auteur : Insolites Architectures 60 rue Chaponnay 69003 Lyon
 PC 069 387 20 00121 déposé le 19 mai 2020 - Projet : Construction d'une résidence étudiante de 28 chambres - Surface créée : 1711 m² - Terrain : 17 Rue Lortet Lyon 7ème - Demandeur : Warm Up Promotion 5 rue du Professeur Weill 69006 Lyon - Mandataire : M. Breuer Cyril - Auteur : Bamaa Architectes Associés 16 Rue Casimir Périer 69002 Lyon
 PC 069 389 20 00122 déposé le 19 mai 2020 - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier de 9 chambres et modification de façade - Surface créée : « ' m² - Terrain : 34 rue Albert Falsan Lyon 9ème Superficie du terrain : 854 m² - Demandeur : Sas Gddm 34 rue Albert Falsan 69009 Lyon - Mandataire : M. Yotzov Georgi Dimitrov - Auteur : Charrier Jean-Yves 8 Montée de l'église 69970 Chaponnay
 PC 069 384 20 00123 déposé le 20 mai 2020 - Projet : Construction d'un immeuble de 18 logements et création de 48 aires de stationnement - Surface créée : 1465 m² - Terrain : 80 Rue Deluvre Lyon 4ème Superficie du terrain : 1039 m² - Demandeur : Icade Promotion 18 Rue Général Mouton Duvernet 69487 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Gibeaux Eric - Auteur : Oworkshop 10-12 Boulevard Vivier Merle 69003 Lyon
 PC 069 385 20 00124 déposé le 20 mai 2020 - Projet : Construction d'une maison individuelle - Surface créée : 89 m² - Terrain : 24 Rue de l'Oiseau Blanc Lyon 5ème Superficie du terrain : 586 m² - Demandeur : Sci Eg La Marmottière 18 Rue de l'Oiseau Blanc 69005 Lyon - Mandataire : M. Wurm Guy - Auteur : M. Julien Laferrière Jean 23 Rue des Macchabées 69005 Lyon
 PC 069 383 20 00125 déposé le 26 mai 2020 - Projet : Surélévation d'un immeuble, création d'un logement - Surface créée : 57 m² - Terrain : 13 rue Viala Lyon 3ème Superficie du terrain : 167 m² - Demandeur : Foch Investissements 39 rue Thomassin 69002 Lyon - Auteur : Mme Bailly Véronique 5 Clos du Verger 69380 Les Chères
 PC 069 387 20 00126 déposé le 25 mai 2020 - Projet : Extension et réhabilitation d'un établissement scolaire avec changement de destination

de bureaux en équipement d'intérêt collectif - Lycée Confluent - 2eme phase - Surface créée : 230 m² - Terrain : 2 avenue Pont Pasteur Lyon 7ème Superficie du terrain : 8308 m² - Demandeur : Serl 4 boulevard Eugène Deruelle 69427 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Malferre Vincent - Auteur : Chabanne Architecte 38 quai Pierre Scize 69009 Lyon

PC 069 382 20 00127 déposé le 26 mai 2020 - Projet : Restauration des cages d'escaliers et réaménagement des parties communes - Terrain : 8 Rue du Plat 4 Quai Tilsitt Lyon 2ème Superficie du terrain : 772 m² - Demandeur : Sdc 8 Rue du Plat / 4 Quai Tilsitt 8 Rue du Plat 69002 Lyon - Mandataire : Mitanchet SAS - Auteur : Archipat 19 Rue des Tuileries 69009 Lyon

PC 069 382 20 00128 déposé le 26 mai 2020 - Projet : Modification de façade et changement de menuiseries - Terrain : 8 Rue du Plat Lyon 2ème Superficie du terrain : 390 m² - Demandeur : M. Caracci Lionel 8 Rue du Plat 69002 Lyon - Auteur : Archipat 19 Rue des Tuileries 69009 Lyon

PC 069 383 20 00129 déposé le 26 mai 2020 - Projet : Réhabilitation d'un immeuble de 44 logements, avec surélévation de toiture et extension d'un local poubelles - Surface créée : 87 m² - Terrain : 120 Rue Antoine Charial Lyon 3ème Superficie du terrain : 37 m² - Demandeur : Granlyon Habitat 2 Place de Francfort 69444 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Godet Daniel - Auteur : M. Bernadal Antoine 15 Rue de la Bourbe 38230 Tignieu-Jamezieu

PC 069 388 20 00130 déposé le 26 mai 2020 - Projet : Construction d'un immeuble de bureaux - Surface créée : 1112 m² - Terrain : 28 Rue Laennec Lyon 8ème Superficie du terrain : 26521 m² - Demandeur : Centre Léon Bérard 28 Rue Laennec 69008 Lyon - Mandataire : M. Sebileau Damien - Auteur : Granit Archi 17 Quai Jean-Jacques Rousseau 69350 La Mulatière

PC 069 385 20 00131 déposé le 27 mai 2020 - Projet : Construction d'une maison individuelle et extension d'un garage - Surface créée : 183 m² - Terrain : 11 Rue des Noyers Lyon 5ème Superficie du terrain : 1200 m² - Demandeur : Mme Moreau Carine 19 A Rue des Noyers 69005 Lyon - Auteur : Bede Paul 67 Grande Rue 38160 Saint Marcellin

PC 069 382 20 00133 déposé le 27 mai 2020 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en bureaux - Surface créée : 34 m² - Terrain : 1 Rue du Général Plessier Lyon 2ème Superficie du terrain : 396 m² - Demandeur : Café Simone 1 Rue Général Plessier 69002 Lyon - Mandataire : M. Trémeau Grégoire - Auteur : Asb+ 14 chemin des vieilles vignes 38200 Vienne

PC 069 382 20 00134 déposé le 27 mai 2020 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en bureaux. Réfection de devanture et changement de menuiseries - Surface créée : 48 m² - Terrain : 4 Rue Duhamel Lyon 2ème Superficie du terrain : 291 m² - Demandeur : Sas Institut Vatel 8 Rue Duhamel 69002 Lyon - Mandataire : M. Sebban Alain - Auteur : M. Juillard Francis 68 rue Duquesne 69006 Lyon

PC 069 383 20 00135 déposé le 27 mai 2020 - Projet : Extension d'une maison individuelle et changement de menuiseries. - Surface créée : 17 m² - Terrain : 46 cours Eugénie Lyon 3ème Superficie du terrain : 424 m² - Demandeur : M. Moirand Rémi 24 b Rue des Alouettes 69008 Lyon - Auteur : M. Jeangeorges Thomas 4 Rue du Moulin 69360 Saint-Symphorien-d'Ozon

PC 069 381 20 00136 déposé le 27 mai 2020 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement, modification de façade - Terrain : 3 Rue Ornano Lyon 1er Superficie du terrain : 187 m² - Demandeur : Mme Labarre Dominique Claude Jane 3 Rue Ornano 69001 Lyon

PC 069 389 20 00137 déposé le 28 mai 2020 - Projet : Surélévation d'un bâtiment existant - Surface créée : 60 m² - Terrain : 24 Rue de Bourgogne Lyon 9ème Superficie du terrain : 482 m² - Demandeur : Mme Benoist Caroline 24 rue de Bourgogne 69009 Lyon - Auteur : Dumas Architectes 43 Quai Saint-Vincent 69001 Lyon

PC 069 383 20 00138 déposé le 28 mai 2020 - Projet : Construction d'un immeuble de 2 logements et création de 3 aires de stationnement - Surface créée : 223 m² - Terrain : 100 Rue de La Balme Lyon 3ème Superficie du terrain : 459 m² - Demandeur : Sci Fischer 17 Chemin Vert 69110 Sainte-Foy les Lyon - Mandataire : Mme Fischer Françoise et Laurent - Auteur : Scp Marin Architectes Jean François 23 Rue Henri Gorjus 69004 Lyon

Permis de démolir déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué pendant la période du 18 au 29 mai 2020

PD 069 387 20 00015 déposé le 20 mai 2020 - Projet : Démolition d'un bâtiment - Terrain : 12 Rue de Chalon-sur-Saône Lyon 7ème Superficie du terrain : 33 301 m² - Demandeur : Kdi Immobilier 173 179 Boulevard Félix Faure 93537 Aubervilliers - Mandataire : M. Chatelin Jérôme

PD 069 387 20 00016 déposé le 20 mai 2020 - Projet : Démolition d'un bâtiment - Terrain : 321 Avenue Jean Jaures Lyon 7ème Superficie du terrain : 8136 m² - Demandeur : Sas Pralong 139 Rue Vendôme 69477 Lyon Cedex 06 - Mandataire : M. Hoppenot Christophe

PD 069 388 20 00017 déposé le 28 mai 2020 - Projet : Démolition d'un bâtiment - Terrain : 25 Rue Antoine Dumont Lyon 8ème Superficie du terrain : 211 m² - Demandeur : Métropole de Lyon M. Le Président 20 Rue du Lac 69505 Lyon Cedex 03

PD 069 384 20 00018 déposé le 29 mai 2020 - Projet : Démolition partielle d'un bâtiment - Terrain : 7 Montée de Bonafous Lyon 4ème Superficie du terrain : 698 m² - Demandeur : Centre d'ingénierie et maintenance d'ouvrage 7 Rue des Maraichers 69120 Vaulx-en-Velin - Mandataire : M. Colomb Fabrice

Changements d'usage déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué pendant la période du 18 au 29 mai 2020

US 069 383 20 00142 déposé le 18 mai 2020 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 18 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 229 avenue Lacassagne Lyon 3ème Superficie du terrain : 386 m² - Demandeur : Mme Guy Sylvaine 112 bis rue Professeur Beauvisage 69008 Lyon - Auteur : Régie Gindre 1 rue Dumont 69004 Lyon

US 069 387 20 00143 déposé le 19 mai 2020 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 19,20 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 41 rue de l'Université Lyon 7ème Superficie du terrain : 468 m² - Demandeur : M. Herbreteau Paul Henri - Mandataire : Mme Duranel Emilie - Auteur : Immo de France 249 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon US 069 382 20 00144 déposé le 22 mai 2020 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de m² en location meublée de courte durée - Terrain : 23 rue de Condé Lyon 2ème Superficie du terrain : 442 m² - Demandeur : Mme Bercez Fannie 26 rue Auguste Comte 69002 Lyon

US 069 383 20 00146 déposé le 25 mai 2020 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 54 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 71 rue du Dauphiné Lyon 3ème Superficie du terrain : 197 m² - Demandeur : Mme Bogoslavska Marya 4 rue Jean Nouvel 69006 Lyon - Auteur : Oralia Piron 9 rue Juliette Récamier 69006 Lyon

US 069 387 20 00147 déposé le 26 mai 2020 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 34 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 16 rue Victor Lagrange Lyon 7ème Superficie du terrain : 2518 m² - Demandeur : Sarl Lougotom 86 quai Pierre Scize 69005 Lyon - Mandataire : Mme Raymond-Cannas Patricia - Auteur : Régie Bouscasse 15 bis grande rue de Vaise 69009 Lyon

US 069 387 20 00148 déposé le 26 mai 2020 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 27 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 16 rue Victor Lagrange Lyon 7ème Superficie du terrain : 2518 m² - Demandeur : Sarl Lougotom 86 quai Pierre Scize 69005 Lyon - Mandataire : Mme Raymond-Cannas Patricia - Auteur : Régie Bouscasse 15 bis grande rue de Vaise 69009 Lyon

US 069 387 20 00149 déposé le 26 mai 2020 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 29 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 16 rue Victor Lagrange Lyon 7ème Superficie du terrain : 2518 m² - Demandeur : Sarl Lougotom 86 quai Pierre Scize 69005 Lyon - Mandataire : Mme Raymond-Cannas Patricia - Auteur : Régie Bouscasse 15 bis grande rue de Vaise 69009 Lyon

US 069 387 20 00150 déposé le 26 mai 2020 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 18 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 16 rue Victor Lagrange Lyon 7ème Superficie du terrain : 2518 m² - Demandeur : Sarl Loulotom 86 quai Pierre Scize 69005 Lyon - Mandataire : Mme Raymond-Cannas Patricia - Auteur : Régie Bouscasse 15 bis grande rue de Vaise 69009 Lyon

US 069 387 20 00151 déposé le 26 mai 2020 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 20 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 16 rue Victor Lagrange Lyon 7ème Superficie du terrain : 2518 m² - Demandeur : Sarl Lougotom 86 quai Pierre Scize 69005 Lyon - Mandataire : Mme Raymond-Cannas Patricia - Auteur : Régie Bouscasse 15 bis grande rue de Vaise 69009 Lyon

US 069 387 20 00152 déposé le 26 mai 2020 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 42,59 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 105 grande rue de la Guillotière Lyon 7ème Superficie du terrain : 1367 m² - Demandeur : Mme Raymond-Cannas Patricia 5 impasse des Chênes 69290 Craponne

US 069 382 20 00154 déposé le 29 mai 2020 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 40 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 35 place Bellecour Lyon 2ème Superficie du terrain : 669 m² - Demandeur : M. Quintana Eric 10 place Jean Jasserand 69290 Grézieu-la-Varenne - Auteur : Oralia Sogelem 63 boulevard des Canuts 69004 Lyon

US 069 385 20 00155 déposé le 29 mai 2020 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 39 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 25 rue des Farges Lyon 5ème Superficie du terrain : 314 m² - Demandeur : M. Botella Claude 25 rue des Farges 69005 Lyon

US 069 389 20 00156 déposé le 28 mai 2020 - Projet : changement d'usage d'une maison individuelle de 233 m² en résidence hôtelière de 9 chambres - Terrain : 34 rue Albert Falsan Lyon 9ème Superficie du terrain : 854 m² - Demandeur : Sas Gddm 34 rue Albert Falsan 69009 Lyon - Mandataire : M. Yotzov Georgi

US 069 384 20 00157 déposé le 29 mai 2020 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 33,09 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 17 place de la Croix Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 269 m² - Demandeur : M. Bouchet Antoine 29 cours Franklin Roosevelt 69006 Lyon - Auteur : Delastre Immobilier 18 place de la Croix Rousse 69004 Lyon

Déclarations préalables délivrées pendant la période du 18 au 29 mai 2020

DP 069 389 19 02446 Décision du 19 mai 2020 à Sci 24 Masaryk 8 quai Jean Moulin 69281 Lyon Cedex 01 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 24 rue Masaryk Lyon 9ème

DP 069 384 19 02452 Décision du 18 mai 2020 à Croixbio 17 rue Jacquard 69004 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 7 rue Perrod Lyon 4ème

DP 069 389 19 02503 Décision du 19 mai 2020 à Sas Plénétude 63 avenue Roger salengro 69100 Villeurbanne - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 87 95 rue Pierre Audry Lyon 9ème

DP 069 389 19 02577 Décision du 19 mai 2020 à M. Stermula Antoine 19 rue Claude Debussy 69009 Lyon - Projet : Démolition et reconstruction d'un garage - Terrain : 19 rue Claude Debussy Lyon 9ème

DP 069 383 19 02666 Décision du 18 mai 2020 à M. Farkas Patrick 16 rue Viala 69003 Lyon Cedex 03 - Projet : Modification de façade et extension d'une annexe - Surface créée : 8 m² - Terrain : 16 rue Viala Lyon 3ème

DP 069 384 20 00002 Décision du 18 mai 2020 à M. Defaix Gilles 9 avenue Henri Barbusse 69250 Albigny-sur-Saône - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 7b rue Janin Lyon 4ème

DP 069 383 20 00012 Décision du 18 mai 2020 à Régie Bellecour 29 rue Gasparin 69002 Lyon - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 133 avenue Maréchal de Saxe Lyon 3ème

DP 069 388 20 00091 Décision du 18 mai 2020 à Scv Lyon Morat 594 avenue Willy Brandt 59777 Euralille - Projet : Création d'une rampe et modification de clôture - Terrain : 16-28 rue Professeur Morat Lyon 8ème

DP 069 388 20 00129 Décision du 29 mai 2020 à Régie Lescuyer et Associés 81 rue Montgolfier 69006 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 11-13 rue Maryse Bastié Lyon 8ème

DP 069 383 20 00143 Décision du 18 mai 2020 à Pfi 1 quai Jules Courmont 69282 Lyon Cedex 01 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 90 rue Servient Lyon 3ème

DP 069 383 20 00202 Décision du 25 mai 2020 à M. Davoine Eric 12 avenue Lacassagne 69003 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 12 avenue Lacassagne Lyon 3ème

DP 069 384 20 00234 Décision du 18 mai 2020 à M. Antonetti Varo 14 rue Josephin Souлары 69004 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 14 rue Joséphin Souлары Lyon 4ème

DP 069 383 20 00240 Décision du 18 mai 2020 à Mme Potier Marie Françoise 12 rue de Nazareth 69003 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 12 rue Nazareth Lyon 3ème

DP 069 386 20 00253 Décision du 18 mai 2020 à Bourdeau Opticien Lyon 6 29 cours Franklin Roosevelt 69006 Lyon - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 29 cours Franklin Roosevelt Lyon 6ème

DP 069 386 20 00278 Décision du 18 mai 2020 à Amplim 6 rue du Petit Cheix 63600 Ambert - Projet : Modification de façade - Terrain : 30 rue Malesherbes Lyon 6ème

DP 069 384 20 00297 Décision du 18 mai 2020 à 2 Tcz 5 route du Chapoly 69290 Saint-Genis-les-Ollières - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 1 cours d'Herbouville Lyon 4ème

DP 069 387 20 00298 Décision du 18 mai 2020 à Sci 55JJ 55 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 55 avenue Jean Jaurès Lyon 7ème

DP 069 388 20 00312 Décision du 18 mai 2020 à Ertp Thomas 580 rue de Chavanne 69400 Arnas - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 17 rue du Général Gouraud Lyon 8ème

DP 069 384 20 00317 Décision du 18 mai 2020 à Mme Dragon-Blanchard Lucie 41 rue du Mail 69004 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 39-41 rue du Mail Lyon 4ème

DP 069 383 20 00342 Décision du 18 mai 2020 à La Finition du bâtiment 10 chemin de Saint-Gobain 69190 Saint Fons - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 49 rue Voltaire Lyon 3ème

DP 069 383 20 00370 Décision du 18 mai 2020 à Regie Chomette 5 cours Richard Vitton 69394 Lyon Cedex 03 - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : 11 - 13 rue Saint Isidore Lyon 3ème

DP 069 389 20 00374 Décision du 19 mai 2020 à Roche et Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Vénissieux - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 6-10 rue du 24 Mars 1852 Lyon 9ème

DP 069 389 20 00382 Décision du 19 mai 2020 à Tismar 2 - 6 cours Bayard 69002 Lyon - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 50 b rue Marietton Lyon 9ème

DP 069 389 20 00399 Décision du 19 mai 2020 à Toitures Barski 2 boulevard Jean Moulin 69490 Pontcharra-sur-Turdine - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 29 rue des Docks Lyon 9ème

DP 069 385 20 00407 Décision du 19 mai 2020 à M. Bailly Fabien 8 rue de la Garenne 69005 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 8 rue de la Garenne Lyon 5ème

DP 069 389 20 00413 Décision du 19 mai 2020 à Sas Ot Lyon 9 47 rue Marietton 69009 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 47 rue Marietton Lyon 9ème

DP 069 383 20 00466 Décision du 18 mai 2020 à M. Richner Alain 74 rue Sébastien Mercier 75015 Paris - Projet : Remise en peintures de persiennes et appuis de fenêtres - Terrain : 14 rue Alfred de Vigny Lyon 3ème

DP 069 383 20 00469 Décision du 18 mai 2020 à Mme Richner Claudine 16 rue Alfred de Vigny 69003 Lyon - Projet : Remise en peinture de persiennes - Terrain : 16 rue Alfred de Vigny Lyon 3ème

DP 069 387 20 00493 Décision du 18 mai 2020 à Sci Rhône Domer 60 rue Domer 69007 Lyon - Projet : Installation d'une pergola - Terrain : 60 rue Domer Lyon 7ème

DP 069 387 20 00494 Décision du 18 mai 2020 à Régie Easimmo F. Perge 27 b avenue des Sources 69009 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 247 rue Marcel Mérieux Lyon 7ème

DP 069 383 20 00512 Décision du 18 mai 2020 à Crédit Agricole Centre Est 1 rue Pierre de Truchis de Lays 69410 Champagne-au-Mont-d'Or - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 37 cours Albert Thomas Lyon 3ème

DP 069 387 20 00523 Décision du 18 mai 2020 à Mme Pelisson Catherine 287 route de l'ancienne voie ferrée 83830 Bargemon - Projet : Modification de façade - Terrain : 38 rue du repos Lyon 7ème

DP 069 387 20 00526 Décision du 18 mai 2020 à Certa Toiture 409 petit chemin de Bordelan 69440 Villefranche sur Saône - Projet : Réfection de toiture et de souches de cheminées - Terrain : 3 place Ollier Lyon 7ème

DP 069 387 20 00536 Décision du 18 mai 2020 à Phare Immo 18 rue Joseph Serlin 69001 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 18 cours Gambetta Lyon 7ème

DP 069 387 20 00550 Décision du 29 mai 2020 à Sarl Jean Riviere 5 allée des Erables Parc République Carnot 69200 Vénissieux - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 95 rue Montesquieu Lyon 7ème

DP 069 385 20 00567 Décision du 19 mai 2020 à M. Chazal Pierre 1413 route des Moilles 38200 Luzinay - Projet : Aménagements intérieurs d'un local - Terrain : 8 rue du Palais de Justice Lyon 5ème

DP 069 385 20 00569 Décision du 19 mai 2020 à M. Seigneur Hervé 24 rue Tourvielle 69005 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 24 Rue de Tourvielle Lyon 5ème

DP 069 387 20 00602 Décision du 29 mai 2020 à Bruno Eurl 65 rue Paul Cazeneuve 69008 Lyon - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 6-8

ru de Bonald Lyon 7ème

DP 069 387 20 00672 Décision du 29 mai 2020 à M. Brazillier Antoine 9 B route de Vienne 69007 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 9 bis route de Vienne Lyon 7ème

DP 069 387 20 00675 Décision du 29 mai 2020 à M. Cornu Mathias 38 rue du Repos 69007 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 38 rue du Repos Lyon 7ème

DP 069 387 20 00676 Décision du 18 mai 2020 à Arkea Foncière 1 rue Louis Lichou 29480 Le Relecq-Kerhuon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 166 avenue Jean Jaurès Lyon 7ème

DP 069 387 20 00731 Décision du 29 mai 2020 à Gerland Forever 30 Quai Claude Bernard 69007 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : ZAC Porte Ampère - Techsud Lyon 7ème

Permis d'aménager délivré pendant la période du 18 au 29 mai 2020

PA 069 388 19 00013 - Arrêté du 18 mai 2020 à Alliade Habitat 173 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Projet : Démolition d'une maison, garages et entrepôt et création d'un lotissement - Terrain : 16 - 44 rue professeur Morat Lyon 8ème

Permis de construire délivrés pendant la période du 18 au 29 mai 2020

PC 069 387 13 00291 T01 - Arrêté du 18 mai 2020 Transfert à Cdc Habitat 5 place Camille Georges - CS 70193 69285 Lyon Cedex 02 - Projet : Restructuration, démolition et extension de bâtiments administratifs - Surface créée : 210 m² - Terrain : 19 avenue Debourg rue du Rhône Lyon 7ème

PC 069 387 14 00030 M06 - Arrêté du 18 mai 2020 Modificatif à Sci Abraham Bloch Lyon 62 rue de Bonnel 69448 Lyon Cedex 03 - Projet : Construction de 3 bâtiments de bureaux et création de 104 aires de stationnement - Surface créée : 7650 m² - Terrain : 3 rue Abraham Bloch Lyon 7ème

PC 069 388 14 00177 M04 - Arrêté du 18 mai 2020 Modificatif à SCI Lyon 8 Bullukian 58 avenue Edouard Vaillant 69925 Boulogne Billancourt - Projet : Démolition totale de bâtiments et construction d'un ensemble immobilier de 68 logements, de 2 locaux d'activités, d'1 commerce et création de 89 aires de stationnement. - Surface créée : 3730 m² - Terrain : 10 - 12 promenade Léa et Napoléon Bullukian Lyon 8ème

PC 069 389 16 00312 M02 - Arrêté du 18 mai 2020 Modificatif à Berthet-Lyon-RA 259 -261 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Projet : Démolition d'un commerce et construction d'un immeuble de bureaux avec création de 41 aires de stationnement - Surface créée : 3402 m² - Terrain : 40 rue Sergent Michel Berthet Lyon 9ème

PC 069 388 16 00450 M02 - Arrêté du 18 mai 2020 Modificatif à Vinci Immobilier Résidentiel 19 quai Perrache 69286 Lyon Cedex 02 - Projet : Construction de 4 bâtiments de 71 logements avec création de 71 aires de stationnement - Surface créée : 4339 m² - Terrain : 168-174 route de Vienne Lyon 8ème

PC 069 387 17 00125 M01 - Arrêté du 18 mai 2020 Modificatif à Mme Musquin Delphine 19 rue du Commandant Faurax 69006 Lyon - Projet : Changement de destination d'un local commercial en 1 logement avec modification de façade et changement de menuiseries - Surface créée : 33 m² - Terrain : 109 rue Sébastien Gryphe Lyon 7ème

PC 069 385 17 00231 M01 - Arrêté du 18 mai 2020 Modificatif à M. Deragne Frédéric Olivier 12 rue Jarente 69002 Lyon - Projet : Construction d'une maison individuelle et d'une piscine - Terrain : 8 rue Jean-Louis Vincent Lyon 5ème

PC 069 383 18 00343 T02 - Arrêté du 18 mai 2020 Transfert à Really Invest 47 rue de Sèze 69006 Lyon - Projet : Démolitions partielles. Réhabilitation d'une maison individuelle, extension et réhabilitation d'un garage en logement et construction de deux maisons individuelles. - Surface créée : 314 m² - Terrain : 80 cours Eugénie Lyon 3ème

PC 069 387 18 00374 M01 - Arrêté du 18 mai 2020 Modificatif à Mafb 418 rue des Humberts 69380 Dommartin - Projet : Changement de destination de deux logements en bureaux avec modification du local commercial et des façades. - Surface créée : 292 m² - Terrain : 249 rue Marcel Mérieux Lyon 7ème

PC 069 383 19 00035 M01 - Arrêté du 18 mai 2020 Modificatif à Sci Jbp 29 rue Etienne Richerand 69003 Lyon - Projet : Modification de façades et toitures - Surface créée : 29 m² - Terrain : 95 rue Molière Lyon 3ème

PC 069 389 19 00136 M01 - Arrêté du 18 mai 2020 Modificatif à Kaufman & Broad Rhône Alpes 19 rue Domer 69007 Lyon - Projet : Démolition de 2 maisons individuelles et construction d'un immeuble de 25 logements avec création de 15 aires de stationnement puis affectation de 7 aires de stationnement. - Surface créée : 1565 m² - Terrain : 14-16 rue du Souvenir Lyon 9ème

PC 069 388 19 00171 T01 - Arrêté du 18 mai 2020 Transfert à M. Elbilali Mehdi 6 rue du docteur Dolard 69100 Villeurbanne Cedex - Projet : Changement de destination d'un local de bureau en un logement avec modification de façades - Surface créée : 58 m² - Terrain : 8 petite rue de Monplaisir Lyon 8ème

PC 069 383 19 00210 T01 - Arrêté du 18 mai 2020 Transfert à M. Maligeay Jacques 21 rue du bois bodet 69690 Bessenay - Projet : Changement de destination de locaux de bureaux en 2 logements avec modification de façade - Surface créée : 146 m² - Terrain : 252 rue Vendôme Lyon 3ème

PC 069 386 19 00260 - Arrêté du 18 mai 2020 à M. Peixoto Soarès José 12 rue Lieutenant-Colonel Prévost 69006 Lyon - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement et modification de façade - Surface créée : 52 m² - Terrain : 46 rue de Crequi Lyon 6ème

PC 069 383 19 00333 - Arrêté du 18 mai 2020 à Lafayette 19 43 rue Bonnabaud 63000 Clermont Ferrand - Projet : Surélévation d'un immeuble et création d'un logement - Surface créée : 27 m² - Terrain : 48b rue Saint Antoine Lyon 3ème

PC 069 384 19 00355 - Arrêté du 18 mai 2020 à Scv Croix-Rousse Confidentielle C/o Maia Immobilier 1 rue de l'Antiquaille 69005 Lyon - Projet : Démolition d'un local artisanal et constructions de 2 maisons individuelles - Surface créée : 291 m² - Terrain : 5b passage Richan Lyon 4ème

PC 069 382 19 00391 - Arrêté du 18 mai 2020 à Mogote 24 rue Grenette 69002 Lyon - Projet : Extension d'un local de service - Surface créée : 131 m² - Terrain : 16 rue du Plat Lyon 2ème

PC 069 389 19 00399 - Arrêté du 18 mai 2020 à Grandlyon Habitat - Office public de l'habitat 2 Place de Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03 - Projet : Réhabilitation d'un immeuble de logements - Terrain : 444-449 avenue Marius Donjon Lyon 9ème

PC 069 389 19 00400 - Arrêté du 18 mai 2020 à Grandlyon Habitat - Office public de l'habitat 2 place de Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03 - Projet : Réhabilitation d'un immeuble de logements - Terrain : 460-463 avenue de la Sauvegarde Lyon 9ème

PC 069 388 19 00406 - Arrêté du 18 mai 2020 à Alliade Habitat 173 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Projet : Construction de 2 immeubles de 28 logements et création de 32 aires de stationnement - Surface créée : 1824 m² - Terrain : 16-28 rue Professeur Morat Lyon 8ème

PC 069 385 19 00408 - Arrêté du 18 mai 2020 à Cdc Habitat social 5 place Camille Georges 69285 Lyon Cedex - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 8 rue Juiverie Lyon 5ème

PC 069 388 19 00411 - Arrêté du 18 mai 2020 à Scv Lyon Morat 594 avenue Willy Brandt 59777 Euralille - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 29 logements avec création de 30 aires de stationnement - Surface créée : 1746 m² - Terrain : 16-28 rue Professeur Morat Lyon 8ème

PC 069 389 19 00421 - Arrêté du 18 mai 2020 à Ville de Lyon Direction de la Construction 69205 Lyon Cedex 01 - Projet : Rénovation du groupe scolaire La Sauvagère - Terrain : 1 square Edouard Mouriquand Lyon 9ème

PC 069 385 20 00014 - Arrêté du 18 mai 2020 à M. et Mme Thomas Stéphane et Anne 164 rue du Commandant Charcot 69005 Lyon - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 49 m² - Terrain : 17 rue Chazay Lyon 5ème

PC 069 383 20 00027 - Arrêté du 18 mai 2020 à Mme Sitruk Sarah 11 rue du Capitaine 69003 Lyon - Projet : Extension d'une maison individuelle et ravalement de façade - Surface créée : 52 m² - Terrain : 11 rue du Capitaine Lyon 3ème

Permis de démolir délivré pendant la période du 18 au 29 mai 2020

PD 069 387 20 00007 - Arrêté du 18 mai 2020 à Métropole de Lyon DPMG - UD CS 33569 69505 Lyon Cedex 03 - Projet : Démolition de bâtiments - Terrain : 69 rue de Gerland Lyon 7ème

Changements d'usage délivrés pendant la période du 18 au 29 mai 2020

US 069 383 20 00056 - Arrêté du 28 mai 2020 à Mme Desrieux Anais 10 rue de l'Épée 69003 Lyon - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 36 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 10 rue de l'Épée Lyon 3ème

US 069 383 20 00089 - Arrêté du 28 mai 2020 à M. Petin Emmanuel 36 petite route 69330 Pusignan - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 52 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 32 rue Turbil Lyon 3ème

US 069 386 20 00091 - Arrêté du 28 mai 2020 à Mme Genestoux Marie-Josèphe 89 rue Pierre Brunier 69300 Caluire-et-Cuire - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 49,55 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 89 rue Montgolfier Lyon 6ème

US 069 385 20 00093 - Arrêté du 28 mai 2020 à Mme Gourguillon Nathalie 34 rue des Noyers 69005 Lyon - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 45,19 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 104 rue Pierre Valdo Lyon 5ème

US 069 386 20 00094 - Arrêté du 28 mai 2020 à M. Aguiraud Jacques 31 chemin du Monteillier 69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 43 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 11 rue Vauban Lyon 6ème

US 069 386 20 00099 - Arrêté du 28 mai 2020 à M. Fabre Bertrand 22 rue Baraban 69006 Lyon - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 53,68 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 65 rue Bellecombe Lyon 6ème

US 069 385 20 00102 - Arrêté du 28 mai 2020 à M. Blanc Solal 14 rue Saint Victorien 69003 Lyon - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 44,07 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 2 petite rue de Tramassac Lyon 5ème

US 069 382 20 00126 - Arrêté du 28 mai 2020 à Mme Fontaine Eléonore 36 rue Bossuet 69006 Lyon - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 25,52 m² en meublée de courte durée - Terrain : 6 rue Gasparin Lyon 2ème